Bibliothèque du Parlement

Edition quotidienne — Québec, Vendredi, 8 Juillet 1892 — 12e année, No. 308

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$ 3 00
Huit mois	2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance...... 0 75

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne)	$ 0 1
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
Trois fois par semaines	0 06
Deux fois par semaine	0 07
Avis de naissances, mariages ou décès	0 25

Toutes lettres, etc., devront être adressées à Ernest Pacaud, *L'Electeur*, 111 et 113, Côte Lamontagne, Québec.

ERNEST PACAUD, Editeur-propriétaire — BUREAUX: 111, Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec — ULRIC BARTHE, rédacteur

L'ELECTEUR

QUÉBEC, 8 JUILLET 1892

EDITION DU MIDI

La bibliothèque des ouvriers

La bibliothèque des ouvriers, à St-Roch, avait été fermée grâce à la mesquinerie ridicule du gouvernement qui a refusé de lui voter le modeste octroi que M. Mercier,—ce grand prodigue,—avait cru devoir lui accorder. Après avoir aboli les écoles *du soir* où nos ouvriers pouvaient gratuitement recevoir l'instruction ; après avoir supprimé la construction d'une Ecole Normale destinée à leur donner un peu de travail, le cabinet De Boucherville, afin de bien exprimer son affection pour les ouvriers, a voulu fermer leur bibliothèque ! Il n'a pas réussi, Dieu merci !

Nos ouvriers, qui sont intelligents et qui comprennent l'importance de s'instruire, se sont agités ; ils ont vu leurs patrons, leurs amis et nous apprenons avec une vive satisfaction que leur bibliothèque va survivre au mauvais vouloir du gouvernement des *honnêtes gens*. En effet, des souscriptions sont à se faire et la libéralité de la population si généreuse de St-Roch va combler la petite caisse que M. De Boucherville avait cru ruiner.

A merveille ! Nos félicitations aux ouvriers. Ils ont voulu montrer au gouvernement que, s'il ne sait pas apprécier les avantages de l'instruction populaire, eux ont compris. Aujourd'hui, l'éducation du peuple est une chose qui s'impose. Nous ne sommes plus au temps de Louis XIV et de Louis XV où toutes les conditions étaient fixées, toutes les classes séparées. La carrière est ouverte à tous.

“ Il n'y a plus, dit Edouard Laboulaye, entre les hommes qu'une différence : celle de l'éducation. Les uns partent munis, par les soins de leurs parents, de tous les outils nécessaires ; les autres se mettent en marche sans aucune espèce de ressources. C'est cette inégalité qu'il faut effacer. Aujourd'hui chacun a besoin de se faire une place au soleil, mais pour que chacun puisse conquérir cette place, il faut lui en faciliter les moyens. Telle est la première raison qui milite en faveur de l'éducation donnée à tous les citoyens.

“ L'éducation est encore nécessaire pour moraliser la société. L'homme qui ne sait rien est abandonné à ses passions. L'homme qui sait résiste davantage. On peut être ignorant et honnête, je l'accorde ; mais à conditions égales, celui qui a le contrepoids de l'instruction sera moins facilement entraîné. Si, dans un cabaret, quand on apporte sur la table un verre d'eau-de-vie, une main invisible inscrivait dessus : *poison*, combien y auraient-ils de gens qui auraient le courage de boire ? Eh bien, l'homme instruit sait que cette boisson est un poison ; l'ignorant ne le sait pas et il boit : Voilà ce qu'il faut empêcher.”

Il serait difficile d'exprimer avec plus de concision et de clarté l'importance de l'instruction populaire. Nous vivons dans un pays essentiellement démocratique, à une époque où la classe ouvrière a conquis une influence politique qu'on ne saurait nier. Il est donc important de lui procurer l'instruction, —une instruction saine et chrétienne—qui lui fera bien comprendre ses devoirs comme ses obligations. Il faut que chacun sache ce qu'il doit faire pour être utile à lui-même et à son pays. Ignorant, on croit à tout, et tout parti peut s'emparer de vous. Instruit, on réfléchit, et quand on dépose son vote dans l'urne, on sait ce qu'on fait ; on agit en citoyen. Autrement, dit encore Laboulaye, on n'est qu'un troupeau destiné à être toujours conduit, et, finalement, toujours tondu par un infaillible berger.

Voilà ce que nos ouvriers ont compris, en voulant maintenir leur bibliothèque. Honneur à eux !

Le livre, le bon livre, c'est l'ami de tous ceux qui savent l'apprécier ; “ le livre, c'est une voix qu'on entend, une voix qui vous parle : c'est la pensée vivante d'une personne séparée de nous par l'espace ou le temps ; c'est une âme. Les livres réunis dans une bibliothèque, si nous les voyons avec les yeux de l'esprit, représenteraient pour nous les grandes intelligences de tous les pays et de tous les siècles qui sont là pour nous parler, nous instruire et nous consoler. C'est là, remarquez-le bien, la seule chose qui dure : les hommes passent, les monuments tombent en ruines. Ce qui reste, ce qui survit, c'est la pensée humaine......A la veille de mourir, n'est-ce pas encore un livre qui nous console ? N'est-ce pas l'Evangile qui nous apprend à résister aux dernières angoisses en nous disant les paroles de Celui qui a connu toutes les misères et toutes les douleurs ? ”

C'est encore Laboulaye, cet ami du peuple, cet apôtre si dévoué de l'instruction populaire, qui a écrit ces lignes admirables. Ces belles idées, ces nobles sentiments, nos ouvriers en sont pénétrés. Le gouvernement leur retire son octroi ; de suite, ils se mettent à l'œuvre, souscrivent, recueillent des souscriptions et maintiennent leur bibliothèque.

En agissant ainsi, nos ouvriers ont fait preuve d'une rare intelligence. Celui, en effet, qui a le premier conçu l'idée d'une bibliothèque populaire, c'est l'un des leurs, un ouvrier imprimeur, l'illustre Benjamin Franklin qui à l'âge de vingt ans,—en 1726,—fondait à Philadelphie une bibliothèque avec le concours des ouvriers qu'on appelait alors par dérision le *Club des tabliers de cuir*. Cette bibliothèque, qui eut des commencements si modestes, contient aujourd'hui au-delà de 80,000 volumes.

Voilà l'exemple qu'il faut suivre. Et disons encore avec Laboulaye : réunissons-nous dans une sainte croisade ; abolissons une double servitude : celle de l'ignorance et celle de la misère. Nous ne pouvons les combattre que par l'instruction. Unissons-nous donc ! que toutes les mains se tiennent, que tous les cœurs battent à l'unisson, marchons en avant pour la destruction de ces deux ennemis ; marchons en avant en prenant pour devise : Aimons-nous, aidons-nous !

* * *

Les voyageurs trouveront sur notre 3e page une couple de colonnes d'annonces de chemins de fer et de bateaux

* * *

L'*Electeur* publie tous les jours, en seconde page, les derniers bulletins maritimes.

* * *

Nous félicitons notre excellent ami, N. K. Laflamme, du brillant résultat qu'il vient d'obtenir aux examens du Barreau. De l'aveu des examinateurs c'est un succès sans précédent, M. Laflamme ayant conservé au delà des neuf-dixièmes des points alloués, avec le premier rang sur la liste des candidats heureux.

En 1884, notre ami remportait le prix du Prince de Galles au concours des collèges affiliés, en 1889 le prix de droit criminel offert par l'honorable T. C. Casgrain, et en 1890 la médaille du gouverneur général et le prix Angers. L'an dernier, M. Laflamme s'est particulièrement distingué au concours Austin, à l'université Harvard de Boston.

M. Laflamme s'établira probablement à Montréal. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

PARLEMENT FEDERAL

Septième parlement.—Deuxième session

Mesures relatives par le gouvernement

Le traitement des juges, l'acte relatif aux témoins et à la preuve de l'acte de Territoires du Nord-Ouest

Ottawa, 7 juillet.

A la Chambre des Communes ce matin, il a été décidé qu'il n'y aura plus de séances du matin jusqu'à la prorogation, qui aura lieu aussitôt que le Sénat qui discute actuellement la loi criminelle, aura expédié sa besogne.

Le Dr BERGIN a soumis le rapport du comité des impressions. Le gouvernement dit-il, pourrait faire une économie en triant et en imprimant seulement les documents qui se rattachent directement à une question.

M. BRODEUR a demandé au gouvernement ce qu'il entendait faire de l'énorme quantité de carabines aujourd'hui hors d'usage qu'il a en sa possession.

L'honorable M. BOWELL.—Le gouvernement n'a pas encore pris la chose en considération.

L'honorable M. FOSTER a soumis ses résolutions relatives au bonus accordé par le gouvernement aux fabricants de sucre de betterave. Ce bonus est d'environ un cent et trois-quarts par livre et le gouvernement veut en étendre le paiement du 1er juillet 1893 au 31 juin 1895. Il est préférable, dit le ministre, de continuer l'expérience de l'industrie betteravière pendant quelques années encore, afin de bien s'assurer si elle peut réussir dans le pays.

Sir RICHARD CARTWRIGHT observe qu'il aimerait à voir la culture de la betterave à sucre devenir une industrie payante, mais il ne peut consentir à ce qu'on taxe le pays au profit de quelques rares localités favorisées.

M. AMYOT—Les cultivateurs ont besoin d'être protégés. C'est là un moyen de le faire.

Sir RICHARD—Très bien. Alors dédommagez-les des pertes qu'ils subissent par suite des bévues de la politique de ses messieurs de l'autre côté. Cela coûterait seulement cent cinquante millions pour mettre les cultivateurs sur le même pied que les manufacturiers. (Applaudis.-prolongés de la gauche.)

M. SCRIVER s'oppose au bonus. L'industrie betteravière, dit-il, n'a jamais pu réussir sur ce continent. Le gouvernement devrait accorder une prime aux fabricants de sucre d'érable comme aux fabricants de sucre de betterave.

MM. McMillan et Béchard parle dans le même sens.

L'honorable M. OUIMET appuie les résolutions.

L'honorable M. MILLS dit qu'on n a donné aucune raison pour démontrer pourquoi on doit accorder une prime aux producteurs de la betterave et n'en pas accorder aux cultivateurs pour le grain et les bestiaux.

A la séance de l'après-midi, la discussion se continue sur cette question. Un bill basé sur les résolutions, qui sont adoptées, est introduit et passe en seconde lecture. La troisième lecture est remise à demain.

L'honorable M. LAURIER demande si le gouvernement est prêt à dire quelles mesures il entend passer à cette session.

Sir JOHN THOMPSON répond que le gouvernement a décidé de retarder la résolution relative au traitement des juges à la session prochaine. Dans l'intervalle il conférera avec quelques-uns des gouvernements provinciaux au sujet d'importants changements dans la judicature. L'acte relatif aux témoins et à la preuve et l'acte amendant la loi des Territoires du Nord-Ouest vont être retirés.

L'orateur annonce ensuite qu'il a reçu du greffier de la Couronne en chancellerie le certificat de l'élection de M. John Bryson à Pontiac, et le nouveau député est introduit par l'honorable M. Haggart et M. Desjardins.

La troisième lecture des bills fondés sur les résolutions concernant le tarif est remise à demain.

Le bill relatif à l'immigration chinoise est adopté, après une assez longue discussion.

La chambre s'ajourne à 5 h. 10 jusqu'à demain après-midi à trois heures.

* * *

Un professeur de huitième fait faire à ses élèves une composition d'orthographe.

Il dicte en indiquant la ponctuation :

—Le Seigneur, *virgule*—dit l'Evangile, —*virgule*—ne veut pas la mort du pécheur —*à la ligne*.

—Quelle chance ! chuchote un élève ; moi qui dois aller dimanche à la pêche aux goujons

La guerre déclarée

ENTRE LES CONTREBANDIERS ET LES DOUANIERS

Le "Constance" demande du renfort

Un canon et un détachement de la batterie B envoyés à son secours sur "l'Alert"

Un conflit naval probable

Hier après midi la rumeur circulait en ville qu'un vaisseau du revenu, tenu en respect par des forces supérieures, avait télégraphié à Ottawa pour avoir du secours.

Cela paraissait tellement invraisemblable que tout d'abord nous n'avons pas voulu y ajouter foi. Mais force a bien été de nous rendre à l'évidence, lorsque, vers dix heures hier soir, un ami nous à téléphoné qu'effectivement un détachement de la Batterie B, campé à Lévis, traversait à Québec pour aller prêter main-forte au *Constance*.

Nous sommes rendus à toute jambe à la Basse-Ville pour tâcher de recueillir le plus de renseignements possible, d'éclaircir ce mystère, mais nous avons trouvé les autorités muettes comme des carpes. Nous ne nous sommes pas tenus pour battus, pour cela, et nous nous sommes promis d'en avoir le cœur net, dussions-nous passer la nuit sur les quais.

J'en étais là de mes résolutions, lorsque tout à coup j'entends le pas cadencé des militaires. Je me retourne et je vois défiler un détachement marchant au pas redoublé, et se dirigeant vers la citadelle.

Prenons patience, me dis-je, nous allons savoir de quoi il retourne.

Je jette un coup d'œil autour de moi pour voir sur quel bateau pourrait bien s'embarquer le détachement, si la rumeur était vraie, et j'aperçois l'*Alert*, dont le tuyau lance d'épais toubillons de fumée, et dont l'équipage affairée met la dernière main aux préparatifs du départ.

Je n'attendis pas longtemps. A peine une heure après débouchait le même détachement de la batterie, composé de 14 hommes et d'un sergent, sous le commandement du capitaine Farley, en vraie tenue de campagne, suivi d'un canon tiré par six chevaux, accompagné de plusieurs officiers.

Le commodore Gregory et le lieutenant-colonel Montizambert étaient sur le quai, et sous leur habile direction en un clin d'œil l'embarquement de la troupe et du canon était effectué, et l'*Alert* laissait le quai.

Un seul détail semblait avoir été oublié : dire aux importuns reporters le but de cette expédition pour qu'ils puissent renseigner leurs lecteurs, mais il parait qu'il n'est pas dans l'intérêt public de le faire connaître à présence.

En conséquence, nous ne nous ferons que l'écho des rumeurs qui courent la rue, et qui semblent très plausibles.

Depuis quelque temps, les allures étranges, suspects, d'une ou deux goélettes près des îles de la Madeleine avaient éveillé l'attention des autorités ; on soupçonnait beaucoup qu'elles contenaient de la boisson de contrebande.

Pour s'en assurer, on donna ordre au *Constance* d'aller faire une petite visite à bord, mais.... le gouvernement propose et les contrebandiers disposent. Le chef des contrebandiers signifia au capitaine du *Constance* qu'il n'entendait pas être dérangé chez lui, et pour appuyer ses paroles, quinze canons de carabine billèrent au soleil.

Le capitaine May voulant avant tout éviter l'effusion du sang, et son équipage ne comptant que six hommes, télégraphia immédiatement à Ottawa pour avoir du renfort, tout en continuant à surveiller les goélettes qui ne sauraient échapper. S'il faut en croire les rumeurs, elles contiendraient pour plus de $10,000 de boisson à leur bord.

L'équipage du *Constance* est peu nombreux, mais bien armé et a deux canons à sa disposition. Le *Constance* est un navire tout neuf, construit par la Polson Works Co., de Toronto. Arrivé à Québec le 21 mai, il en est reparti le 3 juin pour faire la chasse aux contrebandiers dans le bas du fleuve. Il est commandé par le capitaine Geo. M. May, ayant pour maître d'équipage M. A. Demers, second R. Fortin, premier ingénieur M. A. Michaud, second M. Wm. Hopkins, commis aux vivres M. Dickey.

On nous dit que l'*Alet* n'aura pas rejoint le *Constance* avant demain soir.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

(*Plus récent*)

On rapporte en ville ce matin qu'un homme aurait été tué, mais nous n'avons pu à l'heure de cette édition, midi, nous assurer de l'exactitude cette nouvelle.

* * *

LE CAMP DE LEVIS

Effectif des bataillons qui le composent

Comme nous l'avons annoncé hier, le camp de Lévis est formé de 4 bataillons d'infanterie de ligne, le 89ème de Tiscouata et Rimouski, le 23ème de Beauce, le 61ème de Montmagny et le 70ème de Champlain.

Voici l'effectif de ces différents corps :

Le 61ème de Montmagny

Ce bataillon est composé de 6 compagnies complètes, c'est-à-dire de 42 hommes chacun.

Les officiers sont :

Le lieutenant-colonel Landry, commandant, le major Ed. Lemieux, le major R. Bourget du 17ème de Lévis (attaché) ; le major Lépine, payeur ; le capitaine Milot, de Yamachiche, quartier-maître ; le cap. Dr Paradis, de Montmagny, chirurgien ; J. A. W. Lebel, du 9ème Voltigeurs de Québec, adjudant.

Compagnie No 1.—Capitaine Ch. Fournier.

Compagnie No 2.—Cap. Guay du 87ème, lieutenant Landry.

Compagnie No 3.—Capitaine Gamache, et cadet Farley, du collège militaire de Kingston.

Compagnie No 4.—Lieutenant G. Marsan, de l'Artillerie de garnison de Lévis.

Compagnie No 5.—Capitaine Bernier.

Compagnie No 6.—Capitaine B. A. Scott, lieutenant Tessier.

Le 23ème de Beauce

Lieutenant-colonel Bignell, commandant ; major Evanturel, du 9ème Voltigeurs ; Dr J. A. Samson, chirurgien ; cap. George Taschereau, payeur ; M. Alphonse Lauzon, quartier-maître ; lieutenant Montarville Taschereau, adjudant.

Compagnie No 1.—Capitaine Ed. Fortier, lieutenant P. Ferland ;

Compagnie No 2.—Capitaine Damase Paradis, lieutenants Frank Bignell et A. Parizeau ;

Compagnie No 3.—Capitaine Louis Paradis, lieutenant B. Bernier ;

Compagnie No 4.—Capitaine Th. Jalbert, lieutenant Morrissette.

Ce bataillon n'est que de 4 compagnies. Il est accompagné de sa fanfare, qui est dirigée par le lieutenant B. Bernier.

70ème bataillon

Lieutenant-colonel N. P. Morissette, commandant ; lieutenant-colonel Saint-Armand ; major Trudel, adjudant ; chirurgien, J. Pelletier ; payeur, A. Bochet ; quartier-maître, T. W. Gervais.

Compagnie No 1.—Capitaine Geo. Massicotte, lieutenants P. Cossette et Jules Dufresne.

Compagnie No 2.—Capitaine A. Cossette, lieutenant Fred. Nobert.

Compagnie No 3.—Capitaine D. T. Trudel, lieutenants P. F. Germain et Ed. Massicotte.

Compagnie No 4.—Capitaine J. Massicotte, lieutenants C. Massicotte et M. Massicotte.

Compagnie No 5.—Capitaine F. X. Baril, lieutenants T. Lacoursière et A. Tourigny.

Toutes les compagnies de ce corps sont au complet.

Son corps de musique est dirigé par le sergent A. Baril.

89ième de Témiscouata et Rimouski

Commandant, lieutenant-colonel Hudon, de Fraserville ; major senior, L. D. Hudon ; major junior, V. Laurin, du 87ième bataillon (attaché) ; chirurgien, Dr Fiset de Rimouski ; assistant-chirurgien, Dr P. Grandbois, de Fraserville ; payeur, M. Pouliot ; quartier-maître, M. E. Ouellette ; adjudant, John Hill, de Rimouski.

Compagnie No 1.—Capitaine Geo. Lebel, lieutenant Pierre Roy.

Compagnie No 2.—Capitaine D. Frèves, lieutenant, G. Frèves et sous-lieutenant A. Gilbert.

Compagnie No 3 — Capitaine Z. Blanchet, lieutenant R. Roy.

Compagnie No 4.—Capitaine J. E. Morseau.

Compagnie No 5. — Capitaine L. N. Côté, lieutenant Bossé, du 88ème (attaché).

Compagnie No 6.—Capitaine Ringuet, lieutenant Poulin.

Compagnie No 7.—Capitaine A. Martin.

Compagnie No 8.—Capitaine T. LeBel, lieutenant Eugène Fiset.

Ce bataillon est un des mieux organisés du camp.

Sa musique, la "Fanfare Saint-Charles" qui est dirigée par M. Ulric Vézina, est certainement supérieure aux autres.

On a dû le remarquer, plusieurs des officiers ci-dessus nommés appartiennent à des corps étrangers et ne sont attachés à ces bataillons que pour le camp.

Un grand nombre de soldats aussi sont des jeunes gens de la ville et de Lévis enrôlés pour le plaisir de camper, et quelques-uns parmi eux pour gagner quelques sous.

L'effectif du camp en entier est d'environ mille cent hommes.

Le général Herbert, commandant de la milice du Dominion, doit y passer trois jours et en fera la revue.

NOYADE AU CHANTIER RUSSELL, LEVIS

Tard hier après-midi, un petit garçon de six ans, enfant de M. France Couture, journalier, qui demeure près du chantier Russell à Lévis, est sorti de la maison avec une tasse pour aller au bord du fleuve vider une petite embarcation.

Un quart d'heure après, quelqu'un est allé au fleuve, à peu de distance de là, pour puiser de l'eau. Il a vu un chapeau et en se penchant pour le repêcher, a distingué le corps d'un enfant au fond de l'eau à environ trois pieds de profondeur.

C'était l'enfant de M. Couture.

Le pauvre petit était allé seul à l'embarcation et personne ne l'a vu tomber à l'eau.

* * *

EXPERIENCES SUR LE LAIT

Avis aux fromageries

On nous communique, de la part de M. Robertson, commissaire de l'Industrie Laitière à Ottawa, l'avis suivant :

Ci-après sont, pour autant qu'elles ont été fixées, les autres dates auxquelles les régisseurs de laiterie expérimentale visiteront les fromageries désignées dans la province de Québec.

Beurrerie ou Fromagerie

Montcalm	St Alexis	B	12* et 13	juil.
"	St-Jacques	"	14* et 15	"
"	Rawdon	F	16	"
Maskinongé	Ste-Ursule	"	19* et 20	"
"	Louiseville	"	22* et 23	"
Champlain	Ste-Anne de la Pérade	"	26* et 27	"
"	St-Prosper	"	29* et 30	"
Nicolet	Ste-Monique	"	2* et 3	août
Yamaska	La Baie	"	5* et 6	"
Lotbinière	Lotbinière	"	9* et 10	"
"	St-Flavien	"	12* et 13	"
Montmagny	St-Thomas	B	16* et 17	"
L'Islet	L'Islet	"	19* et 20	"
"	"	F	23* et 24	"
Kamouraska	Ste-Anne de Lapocatière	"	26* et 27	"
Témiscouata	St-Arsène	B	30* et 31	"
"	Isle-Verte	"	2* et 3	sept.

L'astérisque signifie que le fabricant pourra convoquer les patrons et d'autres personnes à des expériences qui se feront l'après-midi aux dates indiquées.

La lettre B veut dire Beurrerie et la lettre F : Fromagerie.

* * *

PARCELLES DE BON SENS

Le commerce n'a que faire de la force. Le libre-échange consiste simplement en ceci : laisser les gens acheter et vendre à leur gré. Les tarifs protecteurs sont une forme de la force brutale autant que des escadres de blocus, ils ont le même objectif : empêcher le commerce. La seule différence entre les deux, c'est que les escadres de blocus sont employées par les nations pour empêcher l'ennemi de trafiquer, et que les tarifs protecteurs servent à empêcher les propres habitants des pays soi-disant protégés de commercer librement et à leur guise. La leçon que nous donne la protection, c'est qu'il faut nous faire à nous-mêmes en temps de paix ce que nos ennemis cherchent à nous faire en temps de guerre.

HENRY GEORGE.

AVIS AUX ABONNES

A partir de cette date, aucun agent n'est autorisé à collecter les abonnements à l'ELECTEUR en dehors de la ville de Québec. Les arrérages dus à LA JUSTICE et à l'ELECTEUR jusqu'au 13 avril 1892 doivent être envoyés directement à MM. LANGELIER, DUSSAULT & LANGELIER, 111, Côte de la Montagne, et les nouveaux abonnements doivent être expédiés directement à l'ADMINISTRATION DE L'ELECTEUR. Ceux qui paieront après cette date à des agents, le feront à leurs risques et périls.

Québec, 7 juillet 1892.

Grand Bazar à Rimouski

UN grand bazar s'ouvrira à Rimouski, en faveur du pauvre et jeune Institut des Sœurs du St-Rosaire, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de St-Germain de Rimouski, le 17 juillet prochain.

Prière à toutes les âmes charitables de daigner concourir au succès de ce bazar, que de pressants besoins font entreprendre.

P. SAUCIER & S. ROULEAU,
Chanoines, Directeurs du Bazar.

Table de Notre-Dame des Victoires.—Mmes J. B. Rousseau, Québec ; A. Chamberland, Rimouski ; D. A. Ross, Ste-Flavie.

Table St-André.—Mmes Aug. Couillard, L. Lepage de Rimouski.

Table St-Pierre.—Mmes G. d'Anjou, F. Poulin, A. Bernier, Rimouski.

Table St-Jean.—Mmes G. Casault, F. Drapeau, A. Talbot, P. Ehériault, de Rimouski.

Table St-Luc.—Mme Alf. Dionne, P. Drapeau, Alf. Dionne, P. Drapeau, Ant. Dionne, de Rimouski.

Les dames dont les noms sont mentionnés, recevront avec reconnaissance les dons qu'on voudra bien leur envoyer.

8 juillet.—8f

UNE INSTITUTRICE ayant un diplôme modèle français de première classe et possédant assez bien l'anglais, désire un engagement. Référence de 1ère classe fournie sur demande.

S'adresser
INSTITUTRICE,
7 juillet—1s. Bureau de l'*Electeur*, Québec.

A VENDRE OU A LOUER

AU BASSIN DE MONTMAGNY

Un grand moulin à farine, à deux étages en pierre, avec moulanges, bluteaux, etc., complet. Aussi un bon moulin à scie, avec turbines, scies de toutes sortes, chaines, piliers, estacades, etc., occupé depuis un grand nombre d'années par MM. Price Bros & Co., avec terrain de bonne grandeur en avant et quais en arrière, grange, etc., etc. Le tout complet et en bon ordre.

S'adresser à Québec à
J. G. COUTURE, Notaire,
92, rue St-Pierre,
ou à Montmagny à
2 juillet—15j. I.S. E. DUPUIS.

PROVINCE DE QUEBEC

ASSOCIATION DES ARCHITECTES

L'examen semi-annuel pour l'admission à l'étude et pour l'immatriculation sera tenu dans les chambres de l'association, No 186, rue St-Jacques, Montréal, jeudi et vendredi, les 28 et 29e jour de juillet prochain, à 10 heures a.m. chaque jour.

Les aspirants sont requis de donner un mois d'avis au soussigné, accompagné de l'honoraire nécessaire.

L'honoraire pour l'admission à l'étude est de $10.00, et celui pour l'immatriculation est de $25.00.

ALEX. C. HUTCHISON
Secrétaire A. A. P. Q.
4 juin—4 ins.—1f. p.s. le sam.

Messe solennelle à la Pointe-aux-Trembles

Le bateau *Ste-Croix* laissera le marché Champlain,

DIMANCHE, LE 31 JUILLET

à 8 heures du matin pour se rendre à la Pointe aux Trembles, où il y aura grand'messe solennelle à 10 heures, chantée par un chœur d'amateurs. Il y aura un corps de musique à bord. Le bateau sera de retour à Québec de bonne heure dans la soirée.

PRIX : 50c., aller et retour, enfant moitié prix.

5 juil.—9, 20, 23, 25 au 31.

PENSION pour quelques messieurs ou une petite famille, dans une résidence privée, à une minute de marche de la barrière Ste-Foye. Grand jardin ; vue magnifique ; très salubre. S'adresser sur les lieux à
MME CHS BURROUGHS.
6 juillet—2s.

GOLD

LACK SEC

Dautz & Geldermann's

Est le meilleur Champagne sur le marché anglais

C'est le favori de Son Altesse Royale le Prince de Galles, de la Cour, du Club de l'Armée et de la Marine, etc. On en fait usage à presque tous les banquets importants.

En glace chez les principaux restaurants et hôtels.

LAWRENCE A.
WILSON & Cie
AGENTS
MONTREAL

30 juin—1an—3f. p. s.

BREVET A VENDRE.—Brevet d'invention rapportant 75 p. c. de profit. Pour détails s'adresser à ce bureau.—j.n.o.

ATTENTION

Pour la Grippe ou pour mauvais Rhume

Sirop d'Epinette Sauvage

Avec une cuiller. est la meilleure préparation connue

EN VENTE PARTOUT

9 janv.—E. 3fs. p. s

A LOUER

Pour l'été, à St-Patrice, Rivière du Loup, la maison ci-devant occupée par M. Joseph Pope. Cette maison est grande et bien disposée ; dernièrement elle a été remise à neuf et complètement meublée. Il y a de bonnes écuries, et aussi un excellent puits à la porte. Possession donnée en aucun temps.

S'adresser à
M. JOSEPH POPE,
361, rue Besserer, Ottawa.
3 juin—j.n.o.

VIVEZ SOIXANTE-DIX ANS !

avec le remède pour les hommes du

VIEUX DOCTEUR GORDON

Le seul remède au monde qui donnera les résultats magiques suivants et qui ne manque jamais de les donner.

Voici les maladies guéries par ce remède : pertes de forces, débilité nerveuse, maladies causées par les abus, par surcroit de travail, par l'usage du tabac, de l'opium ou de stimulants, manque d'énergie, leucorrhée, maux de tête et insomnie.

Vous gagnez 10 à 20 lbs en trois mois. Prix $1, six paquets $5. Envoyé par la poste en recevant le montant. Ecrivez pour avoir des circulaires.

QUEEN MEDECINE Co.
MONTREAL.
— A VENDRE PAR —
J. E. ROY
CHIMISTE & DROGUISTE
No 109 RUE SAINT-JEAN
6 juillet—1an Q. H. (1)

NOS ABATTOIRS

AVIS

A tous les commerçants de la ville et de la campagne qui viennent à Québec vendre leurs animaux

Nous avons l'honneur de vous donner avis que nous mettons les enclos de nos abattoirs à votre disposition, sans vous charger un cent, et si vous ne pouvez vendre vos animaux le même jour, nous nous chargerons de les pacager ou de les nourrir et loger dans nos étables moyennant un prix tres réduit.

Et là vous pourrez abattre vous mêmes vos animaux ou les faire abattre par les employés des abattoirs.

Vous pourrez aussi vous servir des glacières.

Nous achèterons au prix courant les animaux gras de toute espèce et aussi les cochons maigres.

Enfin vous aurez tous les jours un marché d'ouvert pour vendre vos animaux sans charge aucune.

Messieurs les bouchers seront, sans aucun doute, heureux de pouvoir acheter leurs animaux entiers ou au quartier, au plus bas prix du marché.

Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux aux propriétaires ou à leur agent.

T. Blouin & Cie.

5 juillet—1 sem.

CADEAUX !
CADEAUX!

—o:o—

— ALLEZ CHEZ —

ALLAIRE

Pour avoir un cadeau. Faites votre choix sur patrons de modes pour Dames, Enfants et Hommes.

Ces patrons seront donnés en cadeau aux pratiques qui achèteront musique en feuilles, pianos, harmoniums, moulins à coudre ou moulins à tricoter.

—o:o:o—

Faites vos achats immédiatement pour avoir le choix

N'OUBLIEZ PAS LE MAGASIN

ALLAIRE
93 & 95
RUE ST-JEAN
Coin de la rue St-Stanislas
HAUTE-VILLE, QUEBEC

MAISON A VENDRE.—Au faubourg St-Jean, cette maison située No 2, rue Ste-Madeleine, deux logements, à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à
ALF. THEBERGE,
21½, Côt Ste-Geneviève
18 juin—1m. 3f. p. s.

MOULIN A VENDRE.—Un magnifique moulin à farine muni de trois paires de moulanges, moulin à scie, moulin à carder et à fouler, tout bâti en neuf et de première qualité, en la paroisse de St-Sévère, dans le comté de St-Maurice. Puissant pouvoir d'eau sur la rivière du Loup en haut. Termes faciles.

FÉLIX LEMYRE,
4 juil.—2f Q. 2f H.

UN JEUNE HOMME connaissant bien la sténographie française désirerait trouver de l'emploi dans un bureau. Il offrirait ses services à bon marché. S'adresser à
A. R.,
Bureau de ce journal.
4 juillet —1s.

A VENDRE à bon marché, l'ancien poste de commerce de M. Onésime Dion à St-Lambert et dependances, comprenant une maison 50 x 28, avec bonne cave, étable, écurie, hangar de 70 pieds de long nouvellement construit, emplacement de 69 x 100. Conditions faciles.

S'adresser à
LOUIS ROY, Peintre,
2 juillet—1m 4f.p.s. Rue St-Anselme.

WILFRID LAURIER A LA TRIBUNE. Magnifique édition des discours de M. Laurier depuis 1871.—On trouvera encore à ce bureau quelques exemplaires reliés en cuir.
25 mai 1892.

PONEY A VENDRE.—Un poney à vendre à bon marché.
S'adresser au
No 270, rue St-Joseph.

LAURENT MOISAN

SCULPTEUR
COIN DES RUES ARAGO ET ABBERT
SAINT-SAUVEUR.

Se chargera de tout contrat pour parachèvement d'intérieur d'Eglise ou de tout autre édifice en menuiserie, charpente et sculpture en tout genre, ornements en bois, platre ou composition, sculpture de modeles pour fondre cuivre et plomb, platre ou tout autre composition.

De plus, il confectionne les autels, tabernacles, [illegible] crédences, piedestaux, [illegible] Aussi statues [illegible] à vapeur. [illegible] Une visite est sollicitée.

Québec, 7 mai 1892—1 an 3 f.p.s.

Le Guide du Voyageur

Details complets sur le depart et l'arrivee des convois de chemin de fer, bateaux, paquebots

Pour Liverpool

Les paquebots poste laissent Québec tous les dimanches à 9 hrs p. m. pour Liverpool.

Pour le Golfe

Le Steamer "MIRAMICHI"
Capt. A. BACQUET
(*Voir l'annonce dans une autre colonne.*)

Pour la Cote Nord

Le steamer *OTTER*, capitaine John Temple, partira SAMEDI matin, 9 juillet, à 9 HEURES et tous les quinze jours pour Natashquan, arrêtant à Rimouski pour prendre les malles, pour Bersimis et les places d'eau jusqu'à la Pointe aux Esquimaux.

Pour la Cote Sud

Le steamer *BEAVER*, capitaine J. B. Masson, partira SAMEDI après-midi, 2 JUILLET, à 4 HEURES, et tous les quinze jours pour Port Daniel, arrêtant le long de la côte de Gaspé.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHELIEU ET ONTARIO ENTRE QUEBEC ET MONTREAL

(*Voir l'annonce dans une autre colonne.*)

DE QUEBEC A L'ISLE D'ORLEANS

Vapeur "ORLEANS"
Capt. BOLDUC

DE L'ILE	DE QUEBEC
5.15 heures a. m.	6.15 heures a. m.
8.00 " a. m.	9.15 " a. m.
10.00 " a. m.	11.30 " a. m.
1.30 " p. m.	2.30 " p. m.
3.30 " p. m.	4.45 " p. m.
5.30 " p. m.	6.15 " p. m.
LES DIMANCHES	
1.30 " p. m.	1.00 " p. m.
3.15 " p. m.	2.30 " p. m.
5.00 " p. m.	4.00 " p. m.
7.00 " p. m.	6.00 " p. m.
	7.30 " p. m.

Tous les jours de fête le vapeur fera un voyage de l'Ile à 8.00 heures a. m., et dans l'après-midi les voyages se feront comme les dimanches.

Après le 30 juin le vapeur ORLEANS laissera l'Ile tous les jeudis à 10 heures p. m.

Les dimanches et jours de fête le prix de passage, pour St-Joseph de Lévis, aller et retour, sera le même que pour l'île.

DE QUEBEC A ST. ROMUALD

Vapeur "LEVIS"
Capt. DESROCHERS

ST-ROMUALD	QUEBEC
5.00 heures a. m.	6.00 heures a. m.
8.00 " a. m.	9.00 " a. m.
10.00 " a. m.	11.30 " a. m.
1.00 " p. m.	2.00 " p. m.
3.00 " p. m.	4.00 " p. m.
5.00 " p. m.	6.15 " p. m.
LES DIMANCHES	
2.00 " p. m.	1.30 " p. m.
5.00 " p. m.	3.00 " p. m.
	6.00 " p. m.

Arrêtant à Sillery, au quai Bowen, en allant et revenant.

Il y aura un voyage tous les samedis de St. Romuald et de Sillery à Québec à 7 heures p. m.

VAPEUR MONTMAGNY

Capt. VIEN

DEPART DE		DEPART DE
Berthier	5.00 a. m.	Québec 4.00 p. m.
St-Jean	6.30 a. m.	"
St-Michel	7.15 a. m.	"
St-Laurent	8.00 a. m.	"
LE SAMEDI		
De Berthier	3.00 a. m.	De Québec 4.00 p.m.
St-Jean	4.00 a. m.	"
St-Michel	5.00 a. m.	"
St-Laurent	6.00 a. m.	"

TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS.

(*Voir l'annonce dans une autre colonne.*)

LE BATEAU LE "PELERIN"

Laissant Québec tous les jours à 4 heures p. m.
Laissant St-Nicolas tous les jours—le lundi, jeudi et vendredi à 6 heures a. m.
Le mardi et mercredi à 5 heures a. m.
Le samedi à 4 heures a. m.

LE "STE-CROIX."—2 voyages par semaine.

Laissant Québec suivant LA MARÉE : mardi et samedi soir pour la pointe St-Nicolas, Pointe aux Trembles, Ecureuils (aller et retour).

LE "ST-LOUIS"—2 voyages par semaine.

Arrivant à Québec les lundi et vendredi après midi—laissant Québec mardi et samedi soir suivant la marée—arrêtant à St-Jean Deschaillons, Ste-Emélie, Fortneuf et Platon.

"L'ETOILE" laissant Québec les mardi et samedi —arrivant les lundi et vendredi après-midi—arrêtant à St-Jean Deschaillons, Grondines, Deschambault et Cap Santé.

PACIFIQUE

CHANGEMENTS DES TRAINS COMMENÇANT LE 27 JUIN 1892 :

Un train laisse Québec à 9 a. m. arrivant à Montréal à 3.30 p. m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport et les stations intermédiaires. Aussi pour les endroits de Rivière Connecticut et ville de New-York et les stations intermédiaires.

Un train rapide laisse Québec à 2.50 p. m. arrivant à Montréal à 8.05 p. m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport, Boston, Portland et les stations intermédiaires. Aussi pour Ottawa et les endroits de l'Ouest à la Côte du Pacifique. Aussi pour Toronto, Chicago et les endroits de l'Ouest.

Un train laisse Québec à 10.30 p. m. arrivant à Montréal à 6.30 a. m., connectant avec les trains pour St-Jean, Newport, Boston, Portland, Ottawa, Toronto et les stations intermédiaires. Aussi pour Sault Ste-Marie, Duluth, St-Paul et autres endroits.

Le train de 9 a. m., laisse Québec tous les jours, Dimanches exceptés.

Le train de 2.50 p. m., laisse Québec tous les jours, Dimanches exceptés.

Le train de 10.30 p. m., laisse Québec tous les jours, Dimanches exceptés.

Train du Dimanche

Un train laissera Québec à 1.15 p. m., arrivant à Montréal à 7.50 p. m., connectant avec les trains pour Toronto Chicago et les endroits de l'Ouest.

Les trains laissent Montréal à 8.10 a. m., 3.30 p. m. et 10.30 p. m. Le train de 3.30 p. m., est régulier, les autres tous les deux jours.

Les trains arrivent à Québec à 5.30 a.m. tous les jours excepté le lundi ; 1.15 p. m., tous les jours, dimanche excepté, et à 9.55 tous les jours.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les trains quittent Lévis

Express direct pour Halifax	8.30
Express pour Ste-Flavie	14.20
Accommodation	13.05

Les trains arrivent à Lévis

Express direct de Halifax	18.00
Accommodation	5.20
Express de Ste-Flavie	12.00

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur de la locomotive.

☞ Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

CHEMIN DE FER QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

(*Voir l'annonce dans une autre colonne.*)

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC St-JEAN

(*Voir l'annonce dans une autre colonne.*)

CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

(*Voir l'annonce dans une autre colonne.*)

Les écumeurs des prairies

Les Indiens de l'Amérique du Nord, dont les principales tribus sont les Pawnies, les Pieds-Noirs, les Shoshones, les Sioux et les Apaches, qui confinent au Mexique, ont été cantonnés par le gouvernement des Etats-Unis sur certains territoires qu'on appelle *réserve indienne*. Ces tribus, qui n'ont jamais vécu que de chasse et qui à aucune époque n'ont su ou pu se plier à l'agriculture, ont besoin de territoires étendus, giboyeux et où les bois, les ravins, les montagnes et les prairies prêtent aux animaux dont elles font leur nourriture des refuges et des pâturages abondants. Au nombre de ces animaux, il faut citer en premier lieu le bison, le *buffalo* des Américains, dans lequel tous les naturalistes se sont plu à reconnaitre l'auroch dont la la race, aujourd'hui presque entièrement éteinte en Europe, ne se rencontre plus que dans certaines forêts de la Lithuanie. Les bisons vivent en troupeaux innombrables, qui passent d'un canton à un autre lorsque les pâturages ne sont pas assez abondants ou suivants certaines lois, certains besoins qui ne sont pas encore bien connus. On rencontre aussi dans les immenses prairies du *Far-West* des troupes de chevaux sauvages désignés sous le nom de *mustangs* et qui descendent des chevaux importés par les Espagnols, car en aucune contrée de l'Amérique, à l'époque géologique contemporaine, le cheval n'existait, et l'on peut se rappeler l'effroi que la cavalerie de Fernand Cortez causa aux populations du Mexique. Il est facile de se rendre compte de l'irritation produite chez les Peaux-Rouges par les violations de territoire continuelles des blancs " à la langue fourchue," Toutes les fois qu'ils peuvent surprendre et tuer le squatter qui vient d'établir sa hutte solitaire et de défricher quelque coin de forêt, quand il leur est loisible d'attaquer une colonie d'émigrants, de piller les wagons, de faire prisonnières les femmes, tuer les enfants et de garder les hommes pour les faire périr dans les tortures, ils n'y manquent jamais. Combien de fois n'a-t-on pas vu ces immenses convois d'hommes et surtout de femmes convertis aux doctrines mormones attaqués par les Indiens dans leur voyage au lac Salé ! Ces derniers procèdent généralement par surprise et profitent des ombres de la nuit, aussi bien que du moment où les sentinelles, fatiguées de la longue marche du jour, cèdent au besoin du sommeil ; ils se glissent silencieux à travers les hautes herbes où seule une imperceptible ondulation révèle leur présence, jusqu'aux fourgons qui ont été rangés en carré et qui forment une sorte de rempart à l'intérieur duquel reposent les femmes et les enfants. Les sentinelles surprises sont égorgées sans qu'elles aient le temps de pousser un cri, et les Peaux-Rouges se précipitent à l'intérieur où ils ne tardent pas, à coups de *rifle* et de *tomahawk*, à égorger les défenseurs surpris pendant leur sommeil.

Puis, lorsque les hommes et les enfants sont tués, les femmes liées, alors qu'ils ont choisi dans les wagons ce qui peut être à leur convenance, après avoir brûlé le reste du convoi, ils se hâtent de quitter la place, entraînant les malheureuses femmes dont ils se sont emparées et dont ils feront, sinon toujours des épouses, du moins des servantes, ainsi que quelques prisonniers qu'ils ont réservés pour être attachés au poteau et auxquels on doit faire endurer le supplice du feu. Certains voyageurs racontent que des prisonniers ont été attachés au poteau et là, pendant plusieurs heures, ils ont attendu la mort que les tireurs indiens mettaient toute leur adresse à ne leur donner que le plus tard possible, afin de jouir plus longtemps de leurs souffrances.

Lorsque des Indiens reviennent d'une expédition et qu'ils approchent de leur village, ils suivent leur chef, un à un, en ligne droite, à quelques mètres les uns derrière les autres, *à la file indienne*. Les femmes et les vieillards qui sont restés dans le village viennent au-devant des triomphateurs et les prisonniers qu'on a faits sont réservées pour le dernier supplice, qui ne ce fait pas attendre. La victime, pendant le trajet qu'il lui faut parcourir pour gagner le poteau fatal, est frappée à coups de dannes et de ceps de vigne et accablée d'injures par les femmes et les enfants. Au poteau est attaché un brandon, enduit de poix ou de résine, qui pend au-dessus du prisonnier dont les bras sont liés et qui n'est attaché au poteau par le cou qu'au moyen d'un rameau de vigne qui lui permet de s'éloigner d'une douzaine de mètres. Sa tête est enduite d'une couche épaisse d'argile qui empêche le scalp d'être détruit par le feu.

Déjà les torches brillent et jettent de sinistres reflets sur les visages brunis et enflammés de sauvage passion des femmes qui servent de bourreaux, tandis que les guerriers sont assis à l'écart, fument et assistent graves et solennels à la terrible scène qui va se dérouler. Le malheureux prisonnier, tout lié qu'il est, se recueille, se compose un visage indifférent, puis il entonne d'une voix forte et sans trembler, le chant de guerre de sa tribu ; il raconte à ses tourmenteurs ses propres exploits, il leur dit le nombre de guerriers qu'il a tués, il leur raconte les tortures qu'il a fait subir à leurs prisonniers. Bien plus, à mesure qu'il voit monter la colère de ses bourreaux, il peint les scalps qu'il a suspendus aux brides de son cheval, il raconte même des atrocités qu'il n'a jamais commises et qu'il pense devoir porter à son comble la fureur de ses ennemis.

C'est alors qu'après l'avoir injurié, après avoir vomi contre lui toutes les infamies possibles, les femmes commencent à approcher de lui leurs torches enflammées, à le rôtir de leur mieux. Les douleurs du malheureux deviennent bientôt si affreuses qu'il bondit, s'élance avec la fureur d'une bête sauvage, qu'il s'efforce de saisir avec ses dents les femmes qu'il peut atteindre et auquelles il fait quelquefois de cruelles morsures, qu'il les accable de coups de pied ; mais sa rage ne fait qu'enflammer celle de ces bourreaux ; le cercle se reforme, il est attaqué de tous côtés, il cherche un abri auprès du poteau d'où les brûlures incessantes le font bientôt s'élancer de nouveau en poussant des rugissement de bête fauve et le divertissement continue jusqu'à ce que le prisonnier tombe évanoui ; on le ranime alors en l'arrosant d'eau froide et la danse recommence jusqu'à ce qu'enfin il tombe pour ne plus se relever. Son scalp est alors délicatement cueilli et on le passe devant les yeux des autres prisonniers qui ont dû assister aux tortures de leurs compatriotes.

Des sauvages ont enduit autrefois des prisonniers de pétrole et les ont brûlés vivants. Quelquefois les tortures sont encore plus ingénieuses : ce sont des hommes à qui on arrache les ongles des pieds et des mains, dans les blessures desquels on met des mèches souffrées, sous l'ingénieux prétexte de les cicatriser. Enfin on a vu des malheureux à qui l'on arrachait les yeux, à la place desquels les tourmenteurs mettaient des charbons ardents. Nous n'en finirions pas si nous peignions en détail toutes les horreurs auxquelles se livrent les femmes indiennes ; il vaut mieux raconter une anecdote que nous empruntons à un voyageur anglais :

" Un enfant ojibbeway fut enlevé par les Indiens Foxes et adopté par eux. Il fit son oncle maternel prisonnier, et, pour prouver à sa nouvelle tribu qu'il ne restait plus dans ses veines une goutte de sang ojibbeway et dans son cœur trace l'affection de famille, il attacha les pieds et les bras de son oncle à deux pièces de bois fichées en terre. Il alluma dessous un grand feu, pour réchauffer son oncle, disait-il ironiquement ; puis, lorsqu'il jugea qu'il avait un bon coup de feu sur la partie antérieure du corps, il le retourna et il le renvoya à son village en lui disant de montrer à ses amis comment les Foxes s'y prennent pour empêcher leurs oncles de mourir de froid. Le malheureux guérit et eût la chance de faire son neveu prisonnier ; il l'attacha également à des pièces de bois et, prenant une peau de cerf fraîchement écorché, et à laquelle adhérait encore une épaisse couche de graisse, il l'enflamma et couvrit de ce manteau brûlant les épaules de son neveu.

—Neveu, lui dit-il, dans votre village vous m'avez chauffé à un bon feu ; souffrez maintenant que je vous revête de ce chaud vêtement ; vous n'y serez pas mal, je pense.

Ce disant, il laissa tomber la peau sur son neveu et l'y laissa jusqu'à ce qu'elle fût entièrement consumée.

Chez les Sioux, les femmes, pour jouir plus longtemps des souffrances de leurs victimes, les attachent à un arbre et viennent chaque jour, nouveaux vampires, leur tirer du sang.

Il n'est pas besoin d'avoir la *peau rouge* pour commettre toutes ces horreurs ; les Turcs et les Bulgares n'ont besoin des leçons de personne en fait de barbarie et se livrent en Europe à des atrocités qui ne le cèdent en rien à celles que leurs frères du Far-West américain commettent encore quelquefois.

GABRIEL MARCEL.

MARITIMES

Date	*Steamers*	*Arrivés à*	*De*
7 juillet	—Germanic	Queenstown	New-York
"	—Runye	"	"
"	—Wilkommen	New-York	Rotterdam
"	—Rhynland	New-York	Ansvers
"	—Peruvian	Québec	Glasgow
8 "	—Warwick	"	"
"	—Stubbenhuk	"	Hambourg

Tableau des Marées

Jours	*Date*	*Matin*	*Soir*
	Juillet	h. m.	h. m.
Lundi	4	1.06	1.36
Mardi	5	2.06	2.38
Mercredi	6	3.11	3.51
Jeudi	7	4.11	4.38
Vendredi	8	5.04	5.26
Samedi	9	6.49	6.11
Dimanche	10	6.33	6.54

N. B.—Le courant continue à monter quarante-cinq minutes après la marée haute.

PHASE DE LA LUNE.—Premier quartier, samedi, le 9 juillet, à 8 h. 44 p. m.

Service des signaux

Québec, 7 juillet.

Pointe-au-Père. — Clair ; vent ouest. Montant à 8 h. a. m., une barque. Descendant à minuit, steamer *Garnet* ; à 5 h. a. m., steamer *Buenos Ayrean* ; à 7 h. a. m., steamer *Pickhuben* ; à 8 h. a. m., steamer *Sarnia*.

Matane.—Montant à 11 h. a. m., steamer *Acadian* ; à 1 h. p. m., steamer *Newfoundland*.

Cap Chatte.—Descendant à 1 h. p. m., steamer *Lake Nepigon* ; à 2 h. p. m., steamer *Brazilian*.

Rivière à la Martre.—Vent ouest. Montant à 3 h. a. m., steamer *Acadian* ; à 6 h. a. m., steamer *Newfoundland* ; à 9 h. a. m., steamer *Liddesdale* ; à 10 h. a. m., steamer *Sneaton*.

Fame Point.—Montant à 2 h. p. m., steamer *Activ*.

Cap Rosier.—Calme. Descendant à 7 h. a. m., steamer *Haytor*.

Cap Désespoir.—Clair ; vent ouest. Montant à 5 h. a. m., steamer *Admiral*.

Pointe des Monts.—Clair ; fort vent ouest. Montant, une barque ; remorqueur *Dauntless* à Trinity Bay.

Heath Point.—Clair ; vent nord. Goélettes *Florence* et *Anna McGee* s'en vont en ruine. Montant à 6 h. a. m., steamer *K. H. N. V.*

Ile Saint-Paul.—Clair ; vent sud-oust. Montant, barque *Artisan*.

Low Point.—Clair : vent ouest. Descendant hier à 5 h. p.m., steamer *Cacouna* ; à 8 h. p. m., steamers *Valetta* et *Cape Breton*.

TEMPÉRATURE hier à Québec :—Clair et beau. Thermomètre : à 7 h. a.m., 68° ; à midi, 84° ; à 6 h. p. m., 77°.

LIGNE ALLAN.—Le steamer *Peruvian*, capitaine Nunan, de Glasgow, 25 juin, avec passagers et cargaison générale, est arrivé à 6 h. 30, p. m. hier dans notre port et amarré au quai du brise-lames. Après avoir débarqué les passagers et la partie de sa cargaison destinée à Québec, il est parti pour Montréal.

QUEBEC STEAMSHIP COMPANY.—Le steamer *Miramichi*, capitaine A. Baquet, de Pictou et ports intermédiaires, avec passagers et cargaison générale, arrivé dans notre port la nuit dernière, a été amarré au quai Crawford.

TRAVERSÉE RAPIDE.—New-York, 7 juillet.—Les agents de la Hamburg-American Line ont été informés que le steamer *Fuerst Bismark*, lequel a quitté New-York le 30 juin a 11 h. 56 a. m. est arrivée à Southampton ce matin à 4 h. 55, ayant fait la traversée de l'Atlantique en 6 jours 11 heures et 59 minutes. La route de Southampton est de 300 milles plus longue que celle de Queenstown.

ENDOMMAGÉ.—Londres, 6 juillet.—Le bâtiment *Théodore H. Rand*, de Iloilo, 1er mars, pour Montréal, a subi une tempête le 8 mai, à la lat. 32 S., lon. 30 E., et a été fortement endommagé.

RAPPORTÉ.—Bâtiment *Victory*, Emanuelsen, de Québec pour Belfast, 30 juin, lat. 46, lon. 28.

ENCORE EN AVANT.—La barque *Prinds Leopold*, capitaine Ronneberg, qui a fait voile de Greenock le 5 courant, est le premier voilier qui en est à son second voyage d'Europe pour notre port cette saison. Comme la nouvelle de l'arrivée à Greenock de la barque *Inga*, après une traversée de onze jours, était incorrecte, le *Prinds Leopold* a encore l'honneur d'être le premier voilier arrivé de l'autre côté de l'Atlantique venant de Québec cette année. Le capitaine Ronneberg semble déterminé à conserver sa réputation. Nous lui souhaitons tous succès.

—La barque *Anna*, échouée près de la rivière Gun, Anticosti, a été vendue hier matin par MM. A. J. Maxham & Co, avec sa cargaison de pruche, pour la somme de $300. M. Ed Burns en est devenu l'acquéreur.

En destination pour Québec.

Prinds Leopold, Ronneberg, Greenock, 5 juillet

En destination pour Montréal

Numidian (s), Macnicol, Liverpool, 7 juillet

Vancouver (s), Williams, Liverpool, 7 juillet

Arrivés de Québec

Gatineau, Quaile, Belfast, 4 juillet
Inga, Gromm, Greenock, 5 juillet
Jorgen Lorentzen, Andersen, Greenock, 5 juillet
Lyna, Christophersen, Ayr, 3 juillet
Lyda, Lorentzen, Bowling, 4 juillet
Norway, Pedersen, Ayr, 4 juillet

Arrivés de Montréal

Loch Lomond (s), Allison, Liverpool, 6 juillet
Oxenholme (s), Maxwell, Liverpool, 5 juillet

Arrivés du Canada

Rubia, Borgensen, Londres, 5 juillet

Arrivés dans le port de Québec

7 juillet—SS Peruvian, Nunan, Glasgow, 25 juin, Allans, Rae & Co, 42 passengers et cargaison générale.
——Miramichi, Baquet, Pictou, etc. Quebec, SS. Co, passagers et cargaison générale.
Barque Cedar, Fugerholm, Derdrecht, mai 22, pour Pierreville, lest.
——Beatrice, McGaugh, Barbades, juin 7, pour Montréal, melasses.
——Hans, Dahlberg, Sunderland, mai 27, pour Pierreville, lest.
——Ystavat, Sengstrom, Bristol, mai 23, Hans Hagens & Co., lest.
Goélette Marie Vigilante, Degagné, Cow Bay, CB, G. Paterson, charbon.
Queen of the East, Sorensen, Hartlepool, mai 31.
Juillet 8—SS Stubbenhuk, Benohr, Hamburg, juin 20, Wm M. Macpherson, 190 passagers et cargaison générale.
——Warwick, Coutts, Glasgow, juin 25, John Ross & Co., pour Montréal, cargaison générale.

En chargement

Juillet 7.—Northumbria, 1292, Liverpool, John Stain, Bassin Louise.

Acquittés

Juillet 7.—Barque Canute, Sorensen, Liverpool, John Stain.

CHEMISES
— DE —
TOILE BLANCHE

NOTRE ASSORTIMENT DE
CHEMISES de TOILE BLANCHE
— EST LE —
Plus considérable et le plus varié
DE CETTE VILLE
COMPRENANT LES MEILLEURS PATRONS ANGLAIS ET AMERICAINS

W. Vincent
RUE DE LA FABRIQUE

CANADA,
Province de Québec
District de Kamouraska.
Cour Supérieure

Le six juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

PRESENT (en chambre) :

L'honorable M. le juge ERNEST CIMON.

Ex parte.

Antoine Daigle, de la paroisse de Ste-Luce, et Fréderic Smiths, de la paroisse de St-David, dans l'Etat du Maine, faisant affaires en société à St-David, comme manufacturier d'empois, sous la raison sociale de Daigle et Smiths,

Requérants pour la nomination d'un curateur à la succession vacante de feu Charles Edouard Goodnow.

Vû la requête des sus-nommés, Antoine Daigle et Féderic Smiths, alléguant que Charles Edouard Goodnow, marchand de Calais, dans l'Etat du Maine, est décédé, laissant des biens dans le district de Kamouraska, et que personne ne se présente pour recueillir sa succession, bien que les délais pour délibérer et faire inventaire soient écoulés et qu'il n'a pas d'héritier connu, et que les dits requérants sont créanciers de la dite succession, et vu les affidavits annexés, nous ordonnons que par un avis public pendant quatre semaines dans deux papiers-nouvelles publiés à Québec, l'un en langue française et l'autre en langue anglaise, les parents et créanciers de feu Edouard Charles Goodnow, qui avait un établissement de commerce à Ste-Rose du Dégelé, dans le comté de Témiscouata, en ce district, soient appelés à comparaitre devant un des juges de la Cour Supérieure, en la chambre des juges, au palais de justice, à Fraserville, le deuxième jour du mois d'août prochain, à dix heures du matin, pour donner leur avis au sujet de la nomination d'un curateur à la succession du dit feu Edouard Charles Goodnow, réputé vacante.

Vraie copie,

J. G. PELLETIER,
P. C. S.
POULIOT & POULIOT,
Proc. requérant.

13 juin—4 sem.

A VENDRE.—1o Tout le terrain situé au coin N. E. des rues St-Joseph et Grant et s'étendant jusqu'à la rue St-François, en arrière, avec maison en pierre à deux étages, hangars, etc., et désigné sous les numéros 953 et 992 du cadastre du quartier St-Roch. Poste de commerce dont la valeur augmente.

2o Terrain situé au coin N. O. des rues Hermine et Signal, avec maison en bois à un étage comprenant quatre logements. No 310 du cadastre de St-Sauveur.

3o Terrain situé au côté sud de la rue Hermine avec maison en bois à un étage, No 757 du cadastre de St-Sauveur.

N. B.—Ces deux derniers immeubles sont dans un centre où la propriété conserve et augmente sa valeur, étant dans le voisinage de l'église N.-D. de Lourdes.

4o Terrain situé au coté Nord de la rue Napoléon, avec maison à deux étages, boulangerie, remise, etc., connu sous le No. 1266 du cadastre de St-Sauveur.

J. E. BOILY,
Procureur de Dame Vve La Vézina,
née E. P. Tessier.
25 juin—1m.

HUILE DE CHARBON

HUILE NOIRE

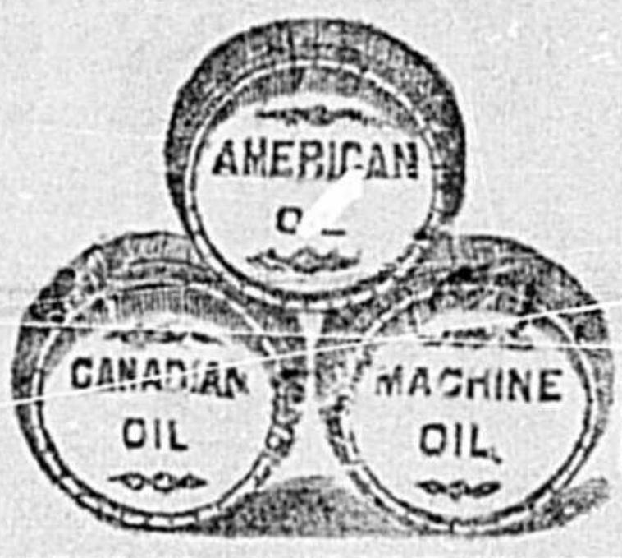

COAL TAR

HUILE SUNSHINE

Cette dernière est spécialement importée pour les Fabriques, Séminaires, Colléges, toutes communautées religieuses et les familles. Supérieure sur tous les rapports. Prix bas. A l'entrepôt des

Lampes,
Lanternes,
Verreries,
Argenteries,
Poteries, etc

A. E. VALLERAND
67, rue Dalhousie
Téléphone No 272.
Québec, 2 mai 1892—1 an.

BONNE NOUVELLE
POUR LE PUBLIC

La Grande Vente de HARDES FAITES au grand fonds de banqueroute, No 116, rue St.Joseph, St-Roch, se continuera pour un mois, afin d'écouler la balance du stock, qui est vendu à grand sacrifice. Vous aurez maintenant la chance de vous habiller à bon marché. Venez immédiatement afin de choisir.

GRAND
Fonds de Banqueroute
116, RUE ST-JOSEPH
ST.ROCH, QUEBEC
4 mai.—3m.

Collège des Médecins et Chirurgiens
— DE LA —
PROVINCE DE QUEBEC
ASSEMBLEE TRIENNALE

L'assemblée triennale du collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec aura lieu MERCREDI le 13 JUILLET prochain, à Montréal, à dix heures A. M.

Ordre du jour.—1er Affaires générales ; 2e Election des gouverneurs.

A. G. BELLEAU, M. D.
F. WAYLAND CAMPBELL, M. D.
Secrétaires.
13 juin—1m 3f p. sem.

N'OUBLIEZ PAS LA GRANDE VENTE EN LIQUIDATION
CHEZ
BRUNET, LAURENT & CIE., A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE
TOUTES LES MARCHANDISES S'Y VENDENT A MOITIE PRIX
BRUNET, LAURENT & CIE.

SOUMISSIONS DEMANDEES
COMITE DE POLICE

Québec, 13 juin 1892.

Le soussigné recevra des soumissions cachetées jusqu'au Lundi, le 11me jour de juillet prochain, à quatre heures de l'après-midi, pour la fourniture de 72 capots de caoutchou, 63 redingotes d'hiver en drap de pilote, 68 paires de pantalons d'hiver en drap bleu.

Les soumissionnaires sont requis de produire des échantillons pour les capots en caoutchou, le drap et la doublure des redingotes et pantalons.

Les boutons et autres insignes pour les blouses seront fournis au contracteur qui devra les placer suivant les instructions du chef de police.

Le comité de police ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Il se réserve le droit d'exiger des garanties pour la bonne exécution du contrat.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédaction du contrat et en fera tenir une copie certifiée au comité de police.

EDWARD FOLEY,
Secrétaire du comité de police.
Québec, 17 juin 1892.

Langelier, Dussault & Langelier
Comptables, Liquidateurs
— ET —
AGENTS-GÉNÉRAUX
Règlement et liquidation de faillites
86, RUE ST-PIERRE
7 av—3m QUÉBEC

POELE DE CUISINE A GAZ

LA COMPAGNIE DE GAZ DE QUEBEC A un assortiment de poêles de cuisine à gaz les plus appreciés à vendre à son bureau.

POELE CABINET $18.00

Ces poêles, pour tout ce qui concerne la cuisine de famille, cuire, rôtir, bouillir, griller, etc., sont sans rivaux. La supériorité de la cuisine au gaz est prouvée tous les jours par la demande et augmentation dans le nombre des poêles fournis par la compagnie.

Aucun combustible ne peut être comparé au gaz pour l'économie et la commodité. Pas de cendres, poussière ou suie. Toujours prêt à fonctionner.

Demandez-les et voyez-les en opération.

Gaz fourni pour cuisine par mesureur spécial à raison de $1.25 par 1,000 pieds.

4 juillet—1 m.

SAINT-MALO-VILLE
LOTS A BATIR A VENDRE

Ces lots maintenant libres et exempts d'hypothèque seront vendus par le soussigné moyennant une rente réduite et à la portée de tout le monde. Terrain élevé et sain.

A VENDRE aussi, la propriété ci-devant occupée par feu M. Félix Bigaouette, sur le coté nord de la rue St-Valier, à St-Sauveur.

S'adresser au bureau du soussigné à l'Hôpital du Sacré-Cœur.

Heures de bureau : Tous les jeudi de 4 h. à 5 h. p. m.

JOS. D. MARCOUX, N. P.
Agent.
25 juin—1m.

Aucun remède ne peut être comparé aux remèdes de Racicot

Les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, à cause de leur composition qui n'est que de racines, guérissent si promptement toutes espèces de maladies, qu'aucun remède ne saurait leur être comparé. En effet, on a vu des malades qui, après avoir employé toutes sortes de drogues sans aucun bon résultat, ont enfin eu la bonne pensée de recourir aux remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, et se sont promptement guéris. Il y a une infinité de personnes qui préféreraient perdre leur fortune plutôt que d'être privé de ces fameux médicaments. Il n'y a pas de maladies qui résistent à leur efficacité. C'est pour cette raison qu'il est superflu d'en mentionner ici. Quel que soit la maladie qui vous fasse souffrir, n'oubliez jamais que les remèdes sauvages de J. E. P. Racicot peuvent vous guérir. Il est bon que les malades sachent que s'ils ne peuvent se rendre à Québec, ils peuvent facilement se procurer ces remèdes en s'adressant par lettre à l'Enseigne du Gros Sauvage, c'est-à-dire chez

J. E. P. RACICOT
No 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

MANTEAUX
IMPERMEABLES

Nous invitons les Dames à venir examiner notre grand assortiment de Manteaux Imperméables, qui comprend les formes les plus nouvelles et les tissus les plus variés, depuis

$2.25 à $18.50

☞ Nous offrons de plus un grand lot de ces manteaux valant

$10.00 pour $5.00

Glover, Fry & Cie.

NOUVELLE EPICERIE
M. ALF. ROCHETTE

VIENT d'ouvrir une nouvelle épicerie de famille au No 280, rue ST-VALIER, où il tiendra constamment un assortiment d'épiceries de première classe, ainsi que vins, liqueurs, thé, café, etc.

Une attention toute spéciale sera portée à toutes les commandes qu'on voudra bien lui donner.

ALF. ROCHETTE
No 280, RUE ST-VALIER
23 mai 1892.

VENANT D'ETRE RECU
——000——
— POUR DAMES —
INDIENNE, SATINE FRANÇAIS, CAMISOLES ET IMPERMEABLES
— POUR MESSIEURS —
CAMISOLES & CALEÇONS, COLS & POIGNETS, CRAVATES & SCARFS,

F. SIMARD
No. 137, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH, QUÉBEC
☞ Aussi un lot de Blouses pour Dames à 40 o/o d'escompte.

Apollinaire Corriveau
AVOCAT
Commissaire pour Québec et Ontario

Tient son bureau le jour et le soir à sa résidence, No 632, Rue St-Valier, St-Sauveur, Québec.

Téléphone 892. 18 av—3m

— AU —
No 215, Rue St-Joseph

Mesdames,
Y a-t-il
Réellement
Ailleurs
Nombre
De marchandises
& jobs
Plus
Organisés
Universellement
Lots
Immenses
Ouverts à
Tous.

LOT No 1

Tweeds pour habillements, tout laine, patrons magnifiques, du plus beau fini, valant $1.25 pour le prix du commun.

LOT No 2

Tweeds tout laine, diverses nuances, valant 60c. pour 35c.

LOT No 3

Etoffes à robe, double largeur, tout laine, des plus belles nuances, valant 65c. offertes à un prix sans précédent.

LOT No 4

Etoffes fleuries et carreautées pour robes d'enfants.

LOT No 5

Chaussettes mérino très fines, valeur 30c. offerte pour juste la moitié du prix.

LOTS Nos 6, 7, 8, 9

Bas et gants, collets et cravates, flanellettes et indiennes, lawns et mousselines carreautés.

— CHEZ —
MYRAND & POULIOT
215, RUE ST-JOSEPH.

J. C. GAGNE
PHOTOGRAPHE
Coin des rues St-Jean et St-Eustache
QUEBEC
PORTRAITS DE TOUTES SORTES
☞ SPECIALITE POUR AGRANDISSEMENTS ☜
CADRES FAITS SUR COMMANDE
Le tout à très bas prix
Une visite est sollicitée
25 juin—1m.

AUGUSTE EDGE, L. L. B.
AVOCAT,
NO 12, RUE DONACONA
HAUTE-VILLE, QUEBEC
3 juin—j.n.o.

AVIS

Le 10 juillet prochain, nous mettrons entre les mains de nos avocats, pour en poursuivre le recouvrement, tous les comptes pour arrérages d'abonnement à l'ELECTEUR et à la JUSTICE. Nous avons déjà notifié tous les retardataires et s'ils ne tiennent pas compte de nos avis, ce sera leur faute s'ils ont des frais après le 10 juillet. Nous ne pouvons attendre plus longtemps.

LANGELIER, DUSSAULT & LANGELIER,
Cessionnaires de Belleau & Cie.
Québec, 21 juin 1892.

Genereux & Lachance
(Bloc HETHRINGTON.)
358, Rue ST-JEAN
OFFRONS CETTE SEMAINE
600 paires bas fil noir pour dames valant 40 cts pour 19 cts
— AUSSI —
50 dz. camisoles et caleçons en laine valant 75 cts pour 49 cts
26 avril—1 an

Mercier, Gouin & Lemieux
AVOCATS
Bureau : " Bâtisse New-York Life "
7, PLACE D'ARMES
MONTREAL
1 1892—1 an

A. LEOFRED
DIPLOME DE LAVAL ET DE McGILL
Analyses, explorations, arpentages, permis, patentes, immeubles, mines et produits miniers.
23 RUE SAINT-LOUIS
(QUÉBEC)
Succursale : Bâtisse du *Pionnier*, Sherbrooke.
Fév.—E. J. 1an.

AVIS.—Tous ceux qui ont des réclamations à faire contre la succession de feu Louis Sanfaçon, marchand épicier, décédé à Québec, sont priés de les transmettre au notaire soussigné, d'ici à trois semaines, et ceux qui doivent à cette succession sont priés de venir régler leurs comptes dans le même espace de temps.

CHS GRENIER, Notaire,
266, rue St-François,
St-Roch, Québec.
Par ordre de l'exécuteur testamentaire.
Québec, 9 juin 1892.—j.n.o.

RESIDENCE DE CAMPAGNE A LOUER POUR L'ETE.—Un magnifique logement de cinq grands appartements, maison isolée, avec bocage, cour, écurie, etc, facilité des omnibus, six trajets par jour, situé sur le chemin de Beauport, à ½ mille plus bas que l'église. A bonnes conditions.

S'adresser sur les lieux à
ED. GALA[illegible]AU.
15 juin—j.n.o.

ON DEMANDE.—Un jeune homme de 18 à 20 ans pour prendre so'n [illegible] et se rendre généralement utile.

S'adresser chez
M. TARTE,
Villa St-Denis,
Chemin St-Louis.
22 juin—j.n.o.

Pianos et Harmoniums

Le plus grand assortiment à Québec, provenant de fabriques américaines et canadiennes, est chez les éditeurs BERNARD, FILS & CIE. Le choix se compose des marques de fabrique de renom suivant :

Hallet, Davis Co, Boston,
Schubert piano Co, New-York,
O. Newcombe & Co Toronto,
Evans Bros piano Co, Ingersoll,
Mendelssolm Co, Toronto,
Utbridge piano Co, Utbridge.

HARMONIUMS :

Thomas Organ Co, Woodstock,
Utbridge Organ Co, Utbridge,
W. Doherty & Co, Clinton,
W. Bell & Co, Guelph.

DEUX SUPERBES PIANOS D'OCCASION

en parfait ordre et à très bas prix fabriqué par **Evans Bros pianos** et **R. S. Williams & Son.** Ces pianos ont été quelque peu en usage, ils sont néanmoins en PARFAIT ORDRE et ne le cèdent en rien à ceux sortant de la manufacture. En considération des montants d'argent que nous avons reçus sur ces pianos, nous pouvons les vendre beaucoup au-dessous de leur valeur actuelle et avec une garantie.

Instruments de cuivre et à cordes pour corps de musique.

Seule agence autorisée à Québec de la machine à coudre sans rivale

LA DOMESTIC DE NEW-YORK
BERNARD, FILS & Cie,
EDITEURS DE MUSIQUE,
13-137, Rue St Jean et Ste-Ursule
HAUTE-VILLE.
En face de chez M. McWilliam, confiseur.

Allez acheter vos Thés et Cafés
— CHEZ —
LAVOIE & LATULIPPE,
No 69, Rue de la Couronne,
St-Roch.
4 mai

A vendre ou à louer

Cette splendide résidence, dans le bloc Burroughs, Avenue des Erables, contenant toutes les améliorations modernes, service d'eau chaude eau de l'aqueduc de la ville, cloches, bains, latrines, étable, maison pour cocher, hangars, terrain pour pâturage, barrière gratuite, occupée par feu M. James Carrel. Cette propriété est à vendre où a louer a très bon marché.

Pour plus amples informations s'adresser au bureau du **Telegraph**.

20 fév.—J. E. ino.

NOUVELLE SOCIETE

H. & O. Gagnon

successeurs de l'ancienne Maison **Gagnon & Rochette**, offriront pendant cette semaine des avantages exceptionnels dans toutes les lignes.

Spécialité pour Dames,
Etoffes à Robes et à Manteaux,
Soies noir et couleur,
Garnitures pour appareiller,
Etc., Etc

Modiste et Tailleur de Première Classe.

COUPE GARANTIE.
— CHEZ —
H. & O. GAGNON
183, rue St-Joseph,
(VIS-A-VIS L'EGLISE ST-ROCH)
QUEBEC.
Une visite est sollicitée.
26 avril.—6 mois

L'ETE 1892.
GRANDE ATTRACTION
— CHEZ —
NUMA ROYER & Cie.
HAUTES NOUVEAUTES D'ETE

Les soussignés offre à leurs clients des nouveautés de première classe à des prix extrêmement bas, consistant principalement en

ETOFFE A MANTEAU,
ETOFFE A ROBE,
GARNNITURES,
GANTS DE KID,
GANTS DE SOIE,
BAS,
ENTOUCAS,
ETC., ETC.

Toutes dans les derniers goût.

Spécialités pour Messieurs

Nous venons de recevoir nos Serges et Tweeds pour habillement et pantalon :

CHAPEAUX FEUTRE,
CHEMISE,
CRAVATTES,
COLS ET POIGNETS,
ETC., ETC.

Nous avons aussi un grand assortiment de

HARDES FAITES

Des tailleurs sont employés à l'établissement et l'ouvrage sera garanti.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE

NUMA ROYER & CIE
1,2 R ue Notre-Dame, Basse-Ville
QUEBE
2 mars—6ms

A vendre ou à louer

Le magnifique poste de commerce occupé ci-devant par Phil. Fortier, marchand, à St-Charles de Bellechasse et situé au coin de la route qui conduit à St-Gervais et aux paroisses du haut du comté de Bellechasse.

Pour prix et conditions de vente,
s'adresser à
[illegible] LEMIEUX,
45, rue Wolfe
Lévis, [illegible]

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST JEAN

LE et après LUNDI, le 13 JUIN 1892, les trains partiront du Terminus, rue Saint-André, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUEBEC

8.30 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 4.18 p.m., et à Roberval à 4.45 p. m. (Ce train fait raccordement, trois fois par semaine, avec celui du chemin des Basses Laurentides pour la jonction Saint-Tite).

5.30 P. M.—Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.05 p. m.

ARRIVÉE A QUÉBEC

6.00 A. M.—Express direct part de Roberval à 8.30 p. m. tous les jours, ainsi que le dimanche, mais pas le samedi, (et de la Jonction Chambord à 9.03 p. m., pour Québec, y arrivant à 6 a. m.

8.40 A. M.—Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.05 a. m., arrivant à Québec à 8.40 a. m.

8.20 P. M.—Train mixte part de la Rivière à Pierre tous les jours à 3.00 p. m., de St-Raymond à 5.10 p. m., et du lac St-Joseph à 6.40 p. m., arrivant à Québec à 8.20 p. m.

Durant les mois de juillet et août un train d'excursion partira de Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 1 h. 30 p. m. pour la Jeune Lorette y arrivant à 2 h. p. m., et les mardis et samedis ce train se rendra jusqu'au Lac Saint-Joseph. Au retour ce train arrivera à Québec à 4 h. 20 p. m.

Des billets d'excursion de Québec au Lac Saint-Joseph et retour bons pour partir par ce train seulement, 50 cts chaque.

20 minutes au lac Edouard pour le lunch.

Chars palais **Monarch** attachés à tous les trains directs du jour, et chars dortoirs aux trains directs du soir. On peut retenir des sièges et des lits, et se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

Le bateau à vapeur *Ida* voyagera sur le lac St-Joseph, entre la station et l'hôtel Lake View entre le 25 juin et le 1er septembre, en raccordement avec les trains. Les bateaux à vapeur de M. Beemer, *Mistassini* et *Undine* voyageront comme suit sur le lac Saint-Jean : Commençant lundi, le 13 juin et durant la saison des touristes, le nouveau bateau à vapeur en acier *Mistassini*, ou le bateau à vapeur *Undine*, partira de Roberval tous les jours, ainsi que le dimanche, à 9 A. M., pour le Island House, à la Grande Décharge, y arrivant à 11 a. m. Au retour partira de la Grande Décharge à 4 p. m. et arrivera à Roberval à 6 p. m.

Le bateau à vapeur *Péribonca* ira à la rivière Péribonca deux fois par semaine ou plus souvent pour les besoins de la scierie et de la colonisation.

Le fret pour tous les points des districts du Lac Saint-Jean et Saguenay, à l'est de la jonction Chambord, est enregistré pour la jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest est enregistré pour Roberval.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe aux prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le gouvernement dans la vallée du Lac Saint-Jean à des prix nominaux.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la compagnie, au Terminus rue St-André, à **Alex. Hardy**, agent général du fret et des passagers.

J. G. SCOTT,
Secrétaire et gérant.

Québec, 11 juin 1892.

CHEMIN DE FER

Quebec, Montmorency et Charlevoix

COMMENÇANT le et après LUNDI le 6 JUIN 1892, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec.	Arrivée à Ste-Anne.
7.25 A. M	8.30 A. M.
10.00 "	11.10 "
5.15 P. M.	6.25 P. M.
6.30 "	7.40 "

Départ de Ste-Anne	Arrivée à Québec
5.20 A. M.	6.25 A. M.
7.20 "	8.25 "
11.50 "	12.55 P. M.
4.30 P. M.	5.40 "

POUR LES CHUTES MONTMORENCY

Départ de Québec	Départ de Montmorency
2.00 P. M.	4.00 P. M.

LES DIMANCHES

Départ de Québec	Arrivée à Ste-Anne
6.05 A. M.	6.50 A. M.
7.10 "	8.20 "
8.20 "	9.05 "
2.00 P. M.	3.10 P. M.
6.30 "	7.40 "

Départ de Ste-Anne	Arrivée à Québec
5.20 A. M.	6.25 A. M.
7.10 "	8.00 "
11.50 "	12.55 P. M.
4.30 P. M.	5.40 "

Les trains du dimanche qui laissent Québec à 6.05 h. a. m. et 8.20 h. a. m., et le train qui laissent Ste-Anne à 7.10 h. a. m., n'arrêtent pas aux stations intermédiaires.

Pour autres informations s'adresser au surintendant

W. R. RUSSELL
Surintendant.
G. S. CRESSMAN,
Gérant.

CHEMIN DE FER

QUEBEC CENTRAL

Char Palais de Wagner pour Fabian's, Boston et Springfield.

Service de trains solides entre Québec et Boston tous les jours viâ la Jonction de la Rivière Blanche.

Le et après Lundi, 27 juin, les trains circuleront comme suit :

EXPRESS—Départ de Québec, (traverse) 7.00 a. m. ou 7.15 a.m., de Lévis à 7.30 a. m., arrive à Dudswell Junction à 11.56 a. m., arrive à Sherbrooke à 1.15 p.m., viâ Dudswell Junction, arrive à Fabyan's à 4.50 p. m., arrive à Portland à 8.15 p. m.

Char palais Wagner sur ce convoi, de Québec à Fabyan's et se raccordant avec les chars directs de Portland, Old Orchard et autres endroits sur le chemin de fer Boston & Maine.

PASSAGERS—Quitte Québec, par bateau-passeur, à 3 h., p.m., Levis à 3.25 h. p.m., arrive à la Jonction Dudswell à 7.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 9 p. m., arrive à Boston à 10 a. m., arrive à New-York à 11.40 a.m. Ce train court directement de Québec à Boston sans changement de char pour bagage ou passagers. Char palais Wagner, de Québec à Boston et Springfield.

MIXTE.—Part de Québec par le bateau-passeur à 1 h p.m., de Lévis à 1.15 p.m., arrive à St-François à 6 h. p.m.

ALLANT AU NORD

EXPRESS.—Laisse New-York à 4 p.m. Laisse Boston à 7.15 p.m. Laisse Sherbrooke à 7.15 a. m. Arrive à Lévis à 1 p. m. Arrive à Québec par le bateau-passeur, à 1.15 p.m.

Chars palais Wagner sur ce convoi. Boston et Springfield à Québec.

PASSAGERS.—Quitte New-York à 10.00 a.m., Boston à 1 p.m., ou laisse Boston via North Conway à 1.15 p.m. laisse Portland à 1.05 p. m., arrive à la Jonction Dudswell à 12.10 a. m., laisse Sherbrooke à 11.45 p.m., laisse la Jonction de Dudswell à 12.55 a.m., arrive à Lévis à 6.20 a.m., et à Québec par le bateau-passeur à 6.30 a. m.

Chars à passagers et dortoirs courent directement de Boston à Québec, viâ jonction de la Rivière Blanche et Sherbrooke. Chars palais et dortoir Wagner, de Fabyan's à Québec, viâ la jonction de Dudswell.

MIXTE.—Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. a. m., quitte la Jonction de la Beauce à 7.05 h. a. m., arrive à Lévis à 10.30 h. a. m., et à Québec par le bateau passeur, 10.45.

Tous les trains arrêteront vingt minutes et des repas de première classe seront servis au restaurant de la gare et aux salles à diner à la jonction de Dudswell. C'est la seule voie sur laquelle circulent des chars directs se raccordant avec les chemins de fer Boston & Maine et Maine Central.

Les passagers voyageant sur cette route ne sont pas sujets aux délais et aux inconvénients de changement de char.

Des billets de touristes pour Newport, les Montagnes Blanches, Boston et New-York, sont en vente du 1er Juin au 30 Septembre, et des billets d'excursion du Samedi, bon pour aller le Samedi et revenir le Lundi suivant, peuvent être obtenus en s'adressant aux agents.

Pour autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'hôtel St-Louis, Québec, ou aucun autre des agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY,
Surintendant général
J. H. WALSH,
Gérant général, fret et passagers.

Québec, 27 juin 1892.

AVIS

M. Jules D'Amour, de Lowell, Mass, est dûment autorisé à solliciter des abonnements pour "ELECTEUR," et à en percevoir le montant aux Etats-Unis.
juin—jn. Q. S. M.

CHEMIN DE FER DES BASSES LAURENTIDES

Le et après le 27 Juin, les trains circuleront comme suit :

Mardi, Jeudi et Samedi

Quitte Québec, gare du chemin de fer Q. & L. St-J., à	8.30 a.m.
Arrive à Rivière à Pierre à	11.10 a.m.
St-Tite Jonction (C. P. R.)	1.50 p.m.
Trois-Rivières	4.30 p.m.
Montréal	8.00 p.m.

Lundi, Mercredi et Vendredi

Quitte Trois-Rivières (Embranchement des Piles)	11.10 a.m.
Arrive à St-Tite Jonction	12.55 p.m.
Rivière à Pierre	3.00 p.m.
Québec	8.20 p.m.

Tous les trains arrêtent à L'Etoile (Rivière Batiscan), Notre-Dame des Anges, Lac au Sable, Sainte-Thècle et St-Tite (village).

Les trains circuleront tous les jours, mais pour faire les raccordements les jours ont été divisés comme susdit.

Bon chemin, roulant de première classe, rails d'acier, paysage enchanteur, pêche excellente.

Fret chèqué pour tous les endroits sur la ligne à la gare du chemin de fer Q. & L. St-J.

Excursion du Samedi.—Des billets d'excursion seront émis le samedi, bons pour revenir le mardi, au prix d'un simple billet de première classe.

B. BOURGEOIS,
Surintendant,
Ste-Thècle,

C. A. SCOTT,
Gérant général,
Gare du ch. Q. & L. St-J.

Québec, 28 juin.

LA
COMPAGNIE DE NAVIGATION

Richelieu & Ontario

Un STEAMER DE CETTE COMPAGNIE laissera Québec pour Montréal tous les jours (excepté le dimanche) à 5 heures p.m. arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

SERVICE DU DIMANCHE

Un bateau quittera Québec et Montréal respectivement à 3 h. p. m. tous les dimanches. Les passagers partant le samedi pour revenir le dimanche pourront faire tout le voyage aller et retour pour le prix d'un simple billet.

ENTRE MONTREAL ET TORONTO

A partir du 12 juin, un bateau partira de Montréal tous les jours (excepté le dimanche) à 10 h. a. m.

LIGNE DU SAGUENAY

Le steamer **Saguenay**, cap. Barras, laissera le quai St André, à 7 h. et le quai Napoléon à 7.30 a. m. tous les mardis et vendredis pour la Malbaie, Rivière-du Loup, Tadousac, la Baie des Ha ! Ha ! et Chicoutimi.

Le steamer **Corinthian**, cap. Riverin, laissera les mêmes quais aux mêmes temps les mercredis et samedis pour la Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Cap à L'Aigle, Rivière-du-Loup, Tadousac, L'Anse St-Jean, Baie des Ha ! Ha ! et Chicoutimi.

Pour la commodité des familles, commençant le 4 juillet jusqu'au 12 septembre, un steamer laissera Québec pour la Malbaie les lundis, à 10 h. du matin, retournant mardi de la Malbaie, à 7 du matin, pour Québec.

Les billets et cabines pour Montréal se vendent aux bureaux de la compagnie, quai Napoléon, et pour la ligne du Saguenay, sur le quai St-André, et aussi à l'agence de M. R. M. Stocking, en face de l'Hôtel St-Louis.

JULIEN CHABOT,
Gérant Général.

L. H. MYRAND,
Agent.

27 juin 1892.

LA COMPAGNIE DE STEAMERS DE QUEBEC.

LE STEAMER "MIRAMICHI,"

CAPITAINE A. BACQUET,

devra partir de QUEBEC,

Mardi, 28 Juin, à 2 heures P. M.,

pour **Pointe-aux-Père, Gaspé, Mal-baie, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou**, arrêtant, excepté à la Pointe-aux-Père, quelque temps à chaque place pour permettre aux passagers d'aller à terre.

Ce vapeur offre d'excellente accommodation aux passagers.

Les expéditeurs sont requis de marquer le port de destination au long sur leurs marchandises, afin d'éviter tout malentendu au déchargement.

Pour Fret ou Passagers, s'adresser à
ARTHUR AHERN,
Secrétaire,
Quai St-André.

R. M. STOCKING,
Agent pour passage,
En face de l'Hôtel St-Louis.

7 juin 1892.

Traverse de Quebec et Levis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE (le temps le permettant le dimanche excepté) quitteront :

Pour le Grand-Tronc

QUEBEC	LEVIS
A. M. 8.30 Train mixte pour Richmond. 11.30 Train Express rapide pour l'ouest	A. M. 7.30 Malle de l'Ouest
P. M. 6.00 Malle pour l'ouest	P. M. 2.30 Train Express rapide de l'Ouest.

Pour l'Intercolonial

QUEBEC	LEVIS
A. M. 7.00 Train pour Campbelton. 7.30 Train (accommodation pour Rivière du Loup.	A. M. 7.00 Mixte de Rivière du Loup. 12.00 Malle de Halifax.
P. M. 2.00 Malle pour Halifax. 5.00 Train (accommodation pour la Rivière du Loup	P. M. 5.00 Train (accommodation de la Rivière du Loup. 5.00 Malle de Campbelton.

Pour le Québec-Central

QUEBEC	LEVIS
P. M. 1.10 Express pour Sherbrooke. 1.00 Train mixte pour St-Joseph.	A. M. [illegible] Train Mixte de St-Joseph.
	P. M. 2.30 Express de Sherbrooke.

1er février 1892.

A VENDRE

Coaltar !

Coaltar !

$3.25 PAR BARIL EN LOT

James Bisset & Cie

260, RUE ST-PAUL

9juin—1m.

Maladies des Yeux et des Oreilles

LE Dr L. J. A. SIMARD, Professeur à l'Université Laval de Québec traite spécialement et exclusivement les Maladies des Yeux et des Oreilles.

Heures de consultation : 10 h. a. m. à 4 h. p. m.

Bureau ;
46 RUE ST-LOUIS.
— E.heb. 1an—E. J. 1fs. p. s.

Chez J. L. O. Vidal & Fils

Assortiment complet d'engins, bouilloires, Machines de toutes espèces, neuves et d'occasion, Courroies, Scies rondes, Etc.

AGENCE CENTRALE

MAGASIN : 196-198, St-Paul
TELEPHONE 247. QUEBEC

SEL A VENDRE

Gros sel de Liverpool en lots à la convenance des acheteurs, aux plus bas prix, pour écouler le reste de la consignation.

S'adresser à
HENRY FRY & CO.

LES CÉLÈBRES

BIERE ET PORTER LABATT.

CES BIÈRES sont reconnues comme les meilleures et les plus favorables à la santé, tel que certifié par les plus hautes autorités médicales et reconnus par tous les connaisseurs comme étant supérieures à tout autre au Canada, et de plus par les premiers prix que ces célèbres Bière et Porter ont remportés aux Expositions Universelles, notamment Paris, Australie, Philadelphie et l'année dernière à la Jamaique.

Demandez à votre épicier les célèbres Bière et Porter Labatt, de London, Ont., et assurez-vous qu'on vous la donne. Défiez-vous qu'on vous donne d'autre bière en substitution.

N. Y. MONTREUIL,
SEUL AGENT, Nos 277-279, RUE ST-PAUL.

Québec, 11 mai 1892.—3 m

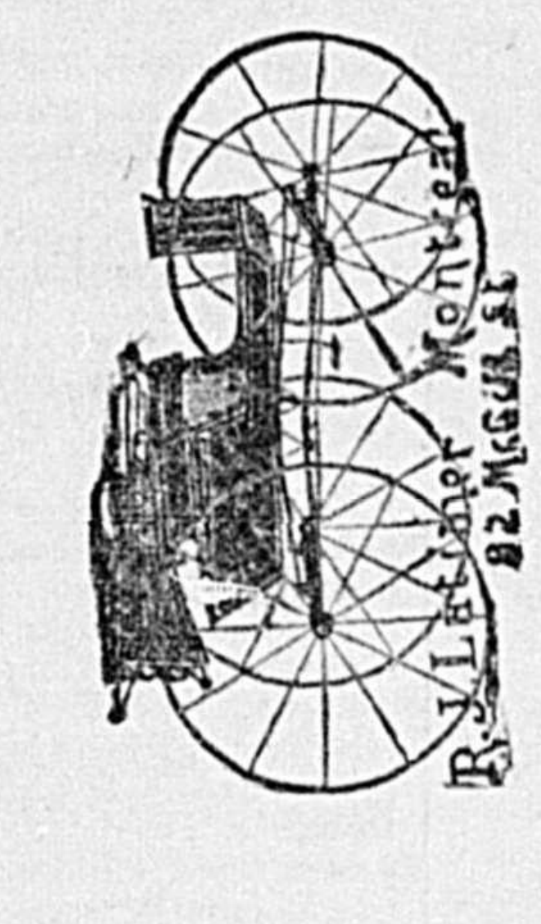

Buggy Concord, Wagon Planche

Express de tout genre, etc,

Toutes nos voitures sont garanties

LATIMER & LEGARÉ

273, Rue St-Paul. St-Roch, Quebec.

IMMENSE AVANTAGE !

Grande ouverture de la vente du plus bel assortiment de CHAUSSURES a Quebec.

J'INVITE MES CLIENTS ET LE PUBLIC en général de venir voir la

GRANDE VARIÉTÉ

—DE—

CHAUSSURES

que j'offre en vente à des prix excessivement réduits.

Venez me faire une visite avant d'acheter ailleurs, vous serez certain d'y trouver ce que vous demandere

A BIEN BON MARCHÉ

☞ **N'oubliez pas que tous ces avantages sont offerts par**

J. H. BEGIN,

181, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

COMMENT VOUS POUVEZ FAIRE DE L'ARGENT

Nouveaux et élégants ameublements

Toutes les personnes désireuses d'acheter des sets de parloir et de chambre à coucher, ou ameublement d'aucune sorte, agiraient dans leur intérêt en allant au grand entrepôt de meubles, où elles trouveront les plus beaux et les meilleurs meubles en vente dans cette ville, comprenant sets de chambre à coucher en noyer noir, frêne et orme, sets de parloir et de chambres à diner, chaises de fantaisie dans les patrons les plus variés, matelas en fil de fer tressé, etc. Ces marchandises sont offertes au plus bas prix du marché. Allez-y faire une visite, examinez les effets et prix, qui parlent par eux-mêmes, et nous sommes certains que vous n'achèterez pas ailleurs que chez

O. BEGIN

GRAND ENTREPOT DE MEUBLES

A l'encoignure des rues de la COURONNE et DES FOSSÉS.

Québec, 14 mai 1892.—3m.

ACHETEZ TOUJOURS LES MEILLEURES MARCHANDISES

Allumettes, Seaux, Cuvettes, Planches à laver, Papier manilla brun et de couleur

Exigez de votre épicier les ALLUMETTES EDDY et n'en prenez pas d'autres

COMPAGNIE

E. B. EDDY,

HULL, P. Q.

Québec, 18 mai 1892.—1an

Etes-vous faibles ?

Etes-vous convalescent ?

Etes-vous nourrice ?

Etes-vous nerveux ?

FAITES USAGE DU

ALE ET BEEF

(PEPTONIZED)

Qui est une combinaison de

Bœuf, Houblon, Barley

Pepsine et Malt

Prix : 25 Cents la Bouteille

☞ En vente chez tous les pharmaciens.

Québec, 23 février—1

Nouvel hôpital privé

LE Dr S. GRONDIN

Vient de transporter son HOPITAL PRIVÉ et son BUREAU DE CONSULTATION

RUE Ste.-URSULE, No 69 et 71

Ancienne résidence du Dr F. Montizambert

Les étrangers et les personnes de la ville, des deux sexes, ayant à subir des opérations, ou à recevoir des soins médicaux et ne voulant pas s'exposer aux dangers du séjour, dans un hôpital général, ou aux inconvénients d'être traités dans un hôtel ou maison de pension, auront à leur disposition une chambre privée à l'hôpital du Dr Grondin, rue Ste-Ursule, No 69. Ils auront la liberté d'employer leurs propres médecins, s'ils le jugent à propos.

Cette maison, vu sa localité, le parfait état de son drainage, ses améliorations modernes, ses gardes-malades expérimentées, offre aux malades les meilleures garanties possibles.

Tout cas de maladie contagieuse ou infectieuse y sera rigoureusement refusé.

Une partie de l'hôpital sera réservée spécialement pour les "Maladies des Femmes."

Clinique et consultations gratuites pour les pauvres tous les mardi, jeudi et samedi de 7 à 8½ heures du matin.

Pour autres informations, s'adresser aux heures de bureau.

TOUS LES JOURS { De 11½ à 12½ hrs. a. m.
" 2 à 3 " p. m.
" 7 à 8 " p. m.

1120 Tonnes de Charbon

ANTHRACITE EGG

Viennent d'être apportées par la barque "Ameer"

Geo. M. Webster & Co.

TÉLÉPHONE 236

CHAPEAUX DE PAILLE

—NOTRE ASSORTIMENT DE—

CHAPEAUX DE PAILLE

— ET DE —

FEUTRE LEGER POUR L'ETE

Est maintenant complet

PRIX MODERES

C. R. RENFREW & CIE

35 et 37, RUE BUADE

HAUTE-VILLE, QUEBEC

SUCCURSALE :
71 et 73, RUE KING, TORONTO EST

J. EMILE CARON & Cie

TAILLEURS

—POUR—

DAMES ET MESSIEURS

117, rue St-Jean

TOUTES NOS MARCHANDISES sont de haut goût et de la dernière nouveauté

MONSIEUR EUGENE DROLET TAILLEUR expérimenté de vêtements pour messieurs est maintenant à notre établissement

On sollicite la visite des nombreux lecteurs de l'" Electeur. "

J. Emile Caron & Cie

PHILIPPE TURCOTTE

CORDONNIER ET MARCHAND DE CHAUSSURES

— EN —

Gros et en Détail

informe le public et ses nombreuses pratiques qu'il fera une réduction de vingt-cinq pour cent sur toutes chaussures achetées chez lui. Ayant acheté une grande quantité de chaussures argent comptant, les acheteurs devront en bénéficier. Les ouvrages sur commande sont surtout surveillés avec grand soin et faits sur patrons importés spécialement des grandes manufactures européennes, et par des mains très habiles.

Veuillez, s'il vous plait, jeter un coup d'œil sur notre installation.

Il y aura aussi un dépôt de chaussures parisiennes chez

M. Philippe Turcotte,

130, RUE ST-JOSEPH,
St-Roch, Québec.

21 mai 1892.

LOTION PERSIENNE

Pour blanchir le teint, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les rousseurs, le masque et autres taches de la peau,

La *LOTION PERSIENNE* est une préparation sérieuse, unique en son genre. C'est un véritable REMÈDE pour la peau. Ce n'est pas une poudre blanche, délayée dans de l'eau ou de l'essence. La Lotion Persienne, au contraire, est une préparation médicinale, transparente et limpide comme de l'eau.

Lorsque la peau est *brunie par le soleil*, la Lotion Persienne lui rend promptement sa fraicheur et son teint rose, en ajoutant une cuillérée tous les matins à l'eau pour se laver.

La Lotion Persienne se vend dans toutes les bonnes pharmacies de la Puissance, en bouteilles de 50 cents. Méfiez-vous des contrefaçons.

S. LACHANCE, PROPRIETAIRE,
1538 & 1540 Rue Ste-Catherine, Montreal

Feuilleton de L'ELECTEUR

95

LE

LIEUTENANT ROBERT

—Je n'en ai jamais douté, mon cher monsieur Maurice.

—J'ajoute que ce païen saurait, au besoin, affronter plus d'un danger pour la chrétienne.

—Oui-da, fit la duchesse en souriant, la chrétienne est reconnaissante de la proposition, mais elle espère bien qu'elle n'en aura pas besoin.

—Qui sait ? Ecoutez duchesse : vous ne m'avez pas fait de confidence et je ne vous en demande pas non plus. Toutefois, au moment où vous vous disposez à entreprendre un pèlerinage, périlleux ou non, comme il vous conviendra, vous plait-il de m'accepter en qualité d'écuyer cavalcadour ?

—Vous êtes un noble cœur, monsieur Maurice, dit la duchesse en tendant la main à son interlocuteur ; mais je ne saurais accepter votre offre, Vous devez aller aux courses avec M. Gaston de Montmagny, c'est-à-dire du côté opposé à celui où je me rends. Ne vous préoccupez pas de moi. Les routes sont aussi bonnes et aussi sûres pour aller en Poitou que pour aller à Tours.

—Aussi ce n'est pas sur la route qu'il peut y avoir pour vous sujet d'appréhension.

—Mais où donc alors ?

—Je sais. C'est un pressentiment absurde sans doute. Il y a quelque chose dans l'air, les Arabes et les Kabyles disent qu'ils sentent venir le sirocco de très-loin. Demandez plutôt à Bou-Maza !

—Merci, monsieur Maurice, merci du fond de l'âme ! Je n'ai rien à craindre, et ne crains rien.

—Vous parlez comme César, duchesse, parce que, comme lui, vous êtes habituée à vaincre partout et toujours.

—Oh ! pas de madrigaux entre nous, cher monsieur. Je parle tout simplement comme une femme dont le père et les grands-pères ont toujours été de braves militaires, et qui n'est devenue ambassadrice que par hasard. Mais je crois que les chevaux s'impatientent, et j'ai à faire un véritable voyage. Excusez moi.

Maurice secoua presque militairement la petite main gantée qu'on lui tendit encore une fois avant de monter en voiture, et s'écria :

—Bon voyage, duchesse Bradamante !

Madame de Sauves était-elle bien, dans toute la force du terme, une Bradamante comme M. de Chalandray venait de le lui dire, et, si elle n'était pas sans reproche, était-elle vraiment sans peur ? Il est permis d'en douter, car à peine installée dans sa berline, elle se sentit prise d'un léger frisson. Peut-être fallait-il attribuer ce frisson à l'air frais du matin dont elle subissait la maligne influence, ou bien commençait-elle déjà à entrevoir tout ce que son entreprise avait de téméraire ?

Cependant, la portière ayant été refermée, les chevaux partirent au grand trot. Madame de Sauves salua Maurice d'un dernier signe de main. Celui-ci demeura quelques instants immobile et rêveur, contemplant la berline qui roulait avec rapidité en s'éloignant le long de la grande avenue d'ormes séculaires ; puis il se mit en devoir d'allumer un nouveau cigare, et murmura in petto :

—Si cette femme-là ne vas pas à un rendez-vous d'amour, je veux être fusillé. C'est égal, je voudrais bien être à la place de Robert.

Lorsque, au bout de quelque temps, madame de Sauves se trouva engagée sur la route, à une certaine distance du château, elle commença à se dire ce que la plupart des femmes se seraient dit en pareil cas à sa place, savoir ;

" Qu'elle était bien imprudente d'agir ainsi qu'elle le faisait, peut-être même bien coupable envers son mari, dont elle trahissait encore une fois la confiance ; qu'il aurait mieux valu à coup sûr renoncer à son projet car si la chose venait par malheur à être découverte, le duc était homme à ne pardonner jamais. "

Elle se disait tout cela et bien d'autres choses encore en promenant de temps à autre avec anxiété ses regards sur la campagne environnante, comme si elle eût voulu s'assurer que nul n'était là pour l'épier ou la suivre. Mais déjà elle voyait surgir devant elle cette portion boisée de la route où la carriole du père Delphin Pichard avait versé. Entre les éclaircies que la bise d'automne avait pratiquées dans le taillis, elle apercevait même l'arbre sous lequel elle avait trouvé un refuge, abritée dans les plis du manteau de celui qu'elle allait retrouver. A présent, que dirait Robert en ne la voyant pas venir, Robert qui l'attendait et qu'elle ne reverrait peut-être ensuite de sa vie ?

Il ne faut pas oublier que la duchesse, mariée à quinze ans à un homme pour qui elle avait à la fois une sincère affection et une estime profonde, n'avait jamais éprouvé ni les délices, ni les angoisses de l'amour. A ce titre, n'était-il pas naturel qu'elle apportât dans l'attachement que lui inspirait ce fils, si longtemps éloigné d'elle et sauvé presque miraculeusement de la mort, les élans de tendresse et l'ardente sollicitude que tant de femmes dépensent d'ordinaire dans des épanchements d'une autre nature ? Chez madame de Sauves, l'amour maternel était comme doublé de toute cette réserve de passion qu'elle avait gardée intacte au fond de son âme. On a beau dire, les mères volent toujours un peu à leurs enfants tout ce que leur cœur donne à leurs amants.

Au fur et à mesure qu'elle approchait du moulin, la duchesse sentait son cœur battre dans sa poitrine avec non moins de violence que si elle se fut rendue en effet à quelque rendez-vous d'amour. Elle se demandait si ses gens étaient bien convaincus eux-mêmes de la pureté de ses intentions. Habitués à l'entourer d'un respect fondé sur l'estime, parce qu'elle n'avais jamais, jusqu'à ces derniers temps, donné la moindre prise contre sa conduite par une démarche même simplement inconsidérée, peut-être ses serviteurs étaient-ils encore disposés à l'absoudre et au besoin à prendre sa défense. Mais, hélas ! ce n'est pas le tout de tromper les autres, quand on ne parvient pas à se tromper soi-même.

Sur ces entrefaites, à travers le bruit des roues de la berline et des sabots des chevaux sur le gravier de la route, madame de Sauves commença à distinguer dans le lointain le son des cloches qui appelaient les fidèles à l'église du bourg pour la grand'messe. Elle put même entrevoir çà et là dans les sentes qui rayaient d'un ruban grisâtre les prairies d'alentour quelques paysannes attardées se rendant en toute hâte à l'église. Aux rayons du soleil, leurs coiffages élevés, leurs jupes bariolées et accusées par de vives couleurs, se détachaient en tons clairs sur le vert sombre des prés, qui venait d'être ranimé et rendu plus instance par les pluies et les brouillards de l'arrière-saison.

De tout ce qui précède, la duchesse se plut à tirer cette conclusion que Robert serait bien seul au moulin lorsqu'elle y arriverait, et que nul ne pourrait rendre compte de cettre entrevue. Son intention était d'ailleurs d'abréger autant que possible l'entrevue pour aller ensuite visiter les reliques objet de son pèlerinage, et qui se trouvaient dans un petit village situé à une lieue à peine au delà du moulin.

Afin de dépister tout soupçon madame de Sauves donna ordre d'arrêter les chevaux pour les faire reposer, et ayant fait ouvrir la portière, elle descendit de voiture sous prétexte de chercher à réchauffer ses pieds par la marche. En même temps elle s'engagea dans la prairie qui était devenue facilement accessible de tous les côtés, l'eau s'étant retirée aussi rapidement qu'elle avait fait invasion. Ensuite elle se dirigea vers la maisonnette située sur les bords de la rivière en amont du moulin où elle avait annoncé l'intention de faire une petite halte. Au préalable, elle avait eu soin de répondre au valet de pied qui demandait s'il devait l'accompagner, que c'était inutile, qu'elle préférait cheminer seule dans la campagne à travers les prés.

Bientôt, en effet, elle atteignit cette maisonnette, qui était cachée par un rideau de peupliers et d'aulnes entre lesquels serpentait un petit sentier conduisant au moulin. Elle y pénétra discrètement. Toute la famille était à la messe, à l'exception du père, toujours malade et alité. La duchesse vida sa bourse sur le lit de ce pauvre homme, comme si elle eût cherché dans cette offrande charitable le rachat de la démarche imprudente qu'elle allait faire ; puis furtivement elle se glissa avec toutes les appréhensions d'une coupable dans le sentier qui menait au moulin.

Emue et palpitante, elle respirait à peine lorsqu'elle arriva devant la petite enclôture qui encadrait l'habitation rustique du père Delphin Pichard.

EDITION DU SOIR

5 HEURES

VENDREDI, 8 JUILLET 1892.

Les élections en Angleterre

Majorité réduite de 45 à 32 hier

Une perte douloureuse pour le parti liberal

M. Sexton, le grand orateur irlandais, défait à Belfast

UN MINISTRE BATTU

Les bulletins jusqu'à ce matin rendent compte de 288 élections. Il reste encore 382 élections à faire.

On a voté hier dans 49 circonscriptions. La journée se solde par un gain libéral, comme on pourra le voir par la comparaison des précédents bulletins avec celui d'hier :

	Résultat jusqu'à mercredi inclusivement	Résultat jusqu'à jeudi inclusivement
Ministériels élus...	142	160
Libéraux ".....	97	128
	45	32

Si cette progression se maintient à ce taux de 25 p. c. les 382 élections restantes devraient donner à Gladstone une majorité de 102 voix. Mais la proportion des gains libéraux ne peut que s'accroître, car ce sont maintenant les comtés d'Ecosse, de Galles et d'Irlande qui vont voter, c'est-à-dire le foyer libéral du pays.

La défaite de M. Sexton à Belfast a créé une sensation pénible, M. Sexton étant peut-être le plus bel orateur des Communes anglaises. Mais il est certain que cette grande éloquence ne sera pas perdue et que les libéraux feront élire M. Sexton dans un autre comté.

De leur côté, les conservateurs ont fait des pertes non moins sérieuses. Un ministre, M. Ritchie, a été défait hier.

Le *Times* de ce matin admet, comme on le verra, la défaite du cabinet Salisbury par au moins 54 voix. Comme le câble paraît avoir soin de ne nous faire entendre qu'un son de la cloche, on peut sans crainte ajouter 50 p. c. aux calculs qu'il nous transmet.

Une particularité de la journée d'hier, c'est l'écrasement des libéraux unionistes et des Parnellistes.

tent à 19 et les seconds à 2.

La journée d'hier en abrégé

Londres, 8 juillet.—Les bulletins reçus à 1 h. ce matin indiquent l'élection de 141 conservateurs, 116 libéraux, 19 libéraux-unionistes, 10 anti-Parnellistes et 2 Parnellistes.

Total des gains jusqu'ici 35 pour les libéraux ; 11 pour les conservateurs et 4 pour les libéraux-unionistes.

L'opinion du " Times " tory

New-York, 8 juillet.—La dépêche spéciale du *Times* dit :

" L'expérience de 1885 est en train de se renouveler curieusement dans les caprices du présent scrutin." A la fin du 3e jour, le *Standard* disait alors : " La défaite des libéraux est devenue une déroute." Dix jours après il était évident que les libéraux auraient la plus forte majorité qu'un parti eut obtenue depuis longtemps. De la même manière, les Gladstoniens sont en train d'apprendre quelle est leur force réelle dans le pays.

Mercredi, c'était la nouvelle de la perte d'Edimbourg qui leur coupait l'appétit au lunch. Hier midi, une nouvelle encore plus déconcertante leur est arrivée de Newcastle. Jusque là, il était convenu d'admirer la courageuse attitude de John Morley contre la journée de 8 heures compulsoire et universelle, et tout le monde était persuadé que, malgré cette divergence, les braves ouvriers de Newcastle partageaient toujours l'admiration universelle pour M. Morley. On croyait la candidature ouvrière pratiquement abandonnée ; en tous cas, en se rappelant la majorité de 989 pour Cowen en 1885 et de 1024 pour Morley en 1886, on n'éprouvait aucune inquiétude. Qu'on juge de la stupéfaction en voyant l'unique candidat conservateur en avant de Morley de 2171 voix, et en avant de l'autre candidat liberal de 3740 voix. Les tories eux-mêmes en sont tout étonnés et regrettent maintenant de n'avoir pas mis un second candidat.

Le *Times* admet néanmoins que c'est une victoire ouvrière et non conservatrice, et suggère aux conservateurs un mouvement de flanc pour capter le parti ouvrier au cas où Gladstone n'arriverait qu'avec une vingtaine de voix. La condition de cette coalition pourrait être l'adhésion à la journée de 8 heures en théorie, ce qui n'a jamais coûté grand chose aux tories. Le *Times*, tout en magnifiant la déconvenue des libéraux à Newcastle, a la bonté d'admettre que Morley est tout de même élu, et il s'en console en disant que le lieutenant de Gladstone n'exercera plus la même influence. Il ajoute :

" Le choc causé par le bulletin de Newcastle a cependant été compensé par une botte de bonnes nouvelles d'Irlande, où les Parnellistes sont presque réduits à zéro. Le tapage qu'ils font et les bagarres qu'ils provoquent ne veulent rien dire. Après avoir dispersé des meetings à Newry, le vote d'hier a révélé qu'il y avait 54 Parnellistes dans cet endroit.

" Les bulletins d'hier apporte aux libéraux les nouvelles les plus réconfortantes qu'ils aient reçues jusqu'ici. Sur un total rapporté de 36 bourgs, ils gagnaient 6 sièges sans une seule perte. Cela leur fait un gain total de 21, et il ne leur faut plus qu'un gain de 13 de plus pour annuler la majorité du cabinet. Les treize vont sûrement venir, et bien d'autres. Il y a au moins 50 circonscriptions que les libéraux devraient gagner, ce qui leur donnerait une majorité de 54. Les apparences du moment sont que leur majorité sera dans un rayon peu éloigné de ce chiffre, plus probablement au-delà qu'en deçà. Cela dépendra du vote des campagnes.

"A l'exception de la division Depthford, le vote est fini à Londres et s'est terminé dans une gloire de radicalisme. Il y a eu 12 gains libéraux en tout dans la métropole. C'est moins que l'attente des prophètes enthousiastes, mais bien au diapason des modérés. Dans six divisions que ceux-là comptaient prendre, ils ont au contraire fait des pertes énormes. D'autre part, North Kensington est tombé en leur pouvoir contre toute attente.

" A West Leeds, Herbert Gladstone a vu réduire sa majorité de 1,216 à 253. On attribue cette chute au désir d'humilier le père dans la personne du fils.

" L'un des plus pauvres districts de Londres, St-George, s'est distingué en repoussant un ministre, le premier membre du cabinet qui soit battu, et bien battu, par un déplacement de quelque chose dans les mille voix. Ritchie est défait parce que c'est lui qui a fait passer le bill créant le " County Council " et qui ensuite, par esprit de parti, a mutilé la loi de manière à rendre le conseil impuissant."

Le *Times* ajoute que Ritchie était l'un des esprits les plus modernes du Cabinet et que le parti tory pourra aisément le faire élire à Halborne. Le grand journal termine par un mot bien tory : " Il n'y aurait pour cela, dit-il qu'à nommer, juge cette buse de Bruce qui représente jusqu'ici le comté. "

Elections par acclamation

Londres, 7 juillet.—Voici la liste des élections par acclamation d'hier.

Libéraux.—Isaac Holden, Keighley, division de Yorkshire ; William Abraham, Rhondda Valley, division de Glamorganshire, Wales ; sir Frederick I. Mappin, Hollamshire division de Yorkshire.

Anti-Parnellistes.—Alfred Webb, West Waterford ; capitaine Donnellan, East-Cork ; Dr Tanner, Middle division of Country Cork.

Conservateurs.—Stanley Leighton, Shropshire ; W. G. E. Macartney, South Antrim ; colonel James Saunderson, North Armagh ; W. W. Beach, Andover division of Hampshire.

D. B. Barton (C), Middle Armagh

Sydney Evershed (L) ; en 1885 la majorité libéral est de 2,852 ; en 1886, le libéral est élu sans opposition; à l'élection partielle causée par l'élévation de M. Bass à la prairie, la majorité libérale est de 3,473.

Comté de Cork Nord, J. C. Flynn, anti-parnelliste. En 1885, majorité nationale de 4,800, en 1886, le candidat national est élu sans opposition.

Morthyr Tydvil (2 députés) : D. A. Thomas, (L) 11,948, Morgan (L) 11,756, B. F. Williams (C) 2,300. En 1885, 1886 et à l'élection partielle de 1888, pas d'opposition aux candidats libéraux.

Division Neward du Nottling-hamshire, vicomte Newark (C) élu sans opposition. En 1885, majorité pour Newark, 1764, en 1886, il est élu sans opposition.

Echantillon de la réaction libérale

Londres, 8 juillet.—A Glasgow, district de St-Rollox, la majorité libérale-unioniste de 110 en 1886 est changée en une majorité libérale de 1356.

Une surprise pour les étrangers

Défaite de Justin McCarthy

(*Midi*)

Londres, 8 juillet.—Justin McCarthy, le chef des anti-parnellistes, a été défait à Derry par une petite majorité par J. Ross, conservateur. Les divisions des partis dans ce district sont très tranchées, et la défaite de McCarthy n'est pas une surprise, quand on songe qu'en 1886 il n'avait été élu que par une majorité de 2 voix, tandis que l'année précédente le candidat conservateur l'avait emporté par 26 voix.

Encore deux gains libéraux

(*Midi*)

Londres, 8 juillet.—Bulletins reçus aujourd'hui :

Dublin, div. St-Patrick, W. Field deux parnelliste, 3,694, Wm. Murphy, anti-parnelliste, 1,096 ; Harbor div. Timothy Harrington (P) 4,482, J. J. Macdonell (A. P.) 1376.

Cambridgeshire, Chesterton div., Hoare (L) 4,350, sir Chs Hall (C) 3,952. Gain libéral. Wiltshire, Cricklade div; J. Vashand (L) 4,569, N. Story Maskalyne (U) 3,571. Gain libéral.

Lincolnshire, Sleaford div., hon. Henry Chaplain (C) 4,157, M. S. Fox (L) 3,250. Pas de changement.

Lincolnshire, Horncatle div., hon. E. Stanhope (C) 4,438, F. Otter (L.) 3,700.

Fifeshire, East div., H. H. Asquith (L) 3,743, J. G. Gilmoar (U) 3,449. Pas de changement.

Aberdeenshire, West div., Dr Farguharson (L) 3,720, sir A. Grant (C) 3,640. Pas de changement.

Somerset, West div., A. Aclandhood (C) 4,369, W. Latham (L) 3,485. Pas de changement.

M. Blake dans son comté

Mise en nomination hier

Londres, 8 juillet.—La nomination a eu lieu hier à Longford-North. L'honorable Edward Blake, anti-parnelliste, et M. Miller, libéral-unioniste, sont sur les rangs.

Sir Charles Tupper se fait l'écho de l'opinion générale ici en disant que le Canada sera fier de voir M. Blake au parlement impérial. Il montrera au monde quelle sorte d'homme une colonie anglaise peut produire.

Dernier bulletin du jour

(*3 h. 30*)

Londres, 8 juillet.—Les bulletins reçus jusqu'à 3 h. 10 indiquent l'élection de 162 conservateurs, 124 libéraux, 22 libéraux-unionistes, 13 anti-Parnellistes, 4 Parnellistes. Le rapport couvre 325 élections, près de la moitié du total.

Nouveaux détails sur le scrutin :

Dublin, Div. Collège Green. Dr Kenny (P.) 2,568, sir H. Cochrane, (C) 1,441, T. D. Sullivan (A. P.) 1,666. Gain Parnelliste.

Wicklow, East div., J. Sweetman (A.P.) 1433, Haplin (C.) 1195, W. J. Corbit (P.) 1115. Pas de changement.

Cumberland, Penrith div., J. W. Lowthor (C.) 3,549, Dr Douglass (L.) 3,424. Pas de changement. Majorité conservatrice réduite de 519.

Dublin, 8 juillet.—De bonne heure ce matin, une foule turbulente s'est portée à la maison de Dillon, qui se présente comme candidat anti-Parnellistes à East-Mayo, et l'a bombardée d'une grêle de pierres.

Dillon avait dit la veille dans une assemblée qu'il avait vu l'évêque de Killala, blessé par des parnellistes et baignant dans son sang.

Le révérend Clarke a eu la figure gravement coupée par un caillou.

Le *Freeman Journal* dit que les parnellistes ont patriotiquement abandonné la lutte dans 14 divisions, plutôt que de donner quelque chance de succès aux conservateurs.

Actualités

M. Duplessis, député, et M. Asselin, ancien député, sont à Québec.

Le *Freeman*, de Kingston, Ontario, publie une lettre de Mgr Cleary adressée à tous les membres de son clergé et à tous les catholiques sollicitant des souscriptions pour aider à l'élection des candidats libéraux en Angleterre.

Les ministres actuellement à Québec partent aujourd'hui pour Saint-Jérôme, où ils vont assister à l'inauguration officielle du chemin de fer Montréal et Occidental.

On annonce un joli mariage en ville : celui de M. J. H. Lachance, de la Dominion Shoe C., avec Mlle Eugénie Brunelle, fille de M. Phil. Brunelle, surintendant du télégraphe d'alarme. Les intimes nous disent que le mariage aura lieu le 16 août à la chapelle St-Louis, de la Basilique.

Dernières Dépêches

Nouvelles de Montréal

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 8 juillet.—Hier un lamentable accident est arrivé sur les quais en face de la prison et a causé des dégâts considérables en même temps que des pertes de vie.

Un train de fret du C. P. R. venait de l'est, roulant à grande vitesse, mais à reculons, de sorte que l'ingénieur ne pouvait en aucune façon voir en avant du convoi qui se composait d'une quarantaine de wagons.

De l'ouest, venait un troupeau de bêtes à cornes qu'on conduisait aux abattoirs de l'Est et c'est la rencontre des deux qui a produit la catastrophe d'hier matin.

Trois ou quatre vaches furent heurtées d'un coup puis écrasées par le premier char qui a déraillé et le déraillement de celui-ci a jeté plusieurs autres chars hors de la voie. La vitesse avec laquelle allait le convoi a produit un choc terrible ; cinq ou six wagons se sont entassés les uns sur les autres, après avoir labouré profondément le mur de soutènement, en se brisant et s'enfonçant les uns sur les autres.

La plupart de ces wagons étaient chargés de farine, de grains et de fromage.

Immédiatement après l'accident, on a recueilli un mort et deux blessés. Le premier se nomme Henri Gagnon et les deux autres Elie Bouchard et Adolphe Brouillard.

Henri Gagnon est un jeune homme âgé d'environ dix-huit ans ; il demeurait dans la rue St-Germain, à Hochelaga, et travaillait pour la corporation au pavage de la rue Dorchester. Ses parents demeurent à la Malbaie.

Elie Bouchard est âgé de vingt-quatre ans et demeurait dans la rue St-Germain à Hochelaga et était à l'emploi de la Cie du Grand-Tronc ; il a les reins fracturés, les jambes en charpie et est probablement trépassé à l'heure qu'il est.

Adolphe Brouillard est un petit gaillard de quatorze ans, demeurant aussi dans la rue St-Germain, et était à l'emploi de M. G. Boivin. Il a la jambe droite fracturée.

Vers dix heures, on a commencé les travaux de déblaiement et une quarantaine d'hommes ont été employés à cette besogne dangereuse et difficile.

Durant toute la matinée, plus d'un millier de curieux se sont tenus dans les environs du théâtre de cet horrible accident et la police a eu beaucoup de difficultés à les tenir derrière le câble.

—Plusieurs ministres du cabinet, entre autre les honorables Chapleau et Ouimet, assisteront à l'ouverture du chemin de fer Montréal et Occidental qui aura lieu à St-Jérôme demain.

—Le *Star* tape sur M. Abbott avec violence.

ECHOS D'OTTAWA

(De notre correspondant régulier)

Ottawa, 8 juillet.—A la séance d'hier après-midi, le Sénat a retranché de la nouvelle loi criminelle, la clause autorisant le maintien de la Loterie de la province de Québec ou de toute autres loteries incorporées par un acte de la Législature.

Toutes les loteries se trouvent ainsi prohibées et tombant sous le coup de la loi criminelle comme les autres jeux de hasard.

—Le Parlement ne sera prorogé que demain.

Nouvelles de Toronto

M. Cleary sollicite des souscriptions pour les libéraux

(De notre correspondant régulier)

Toronto, 8 juillet.—Mgr Cleary, archevêque de Kingston, demande aux catholiques de souscrire immédiatement afin de télégraphier aux libéraux d'Angleterre le plus fort montant possible pour aider à l'élection des candidats de M. Gladstone.

Noyé accidentellement

(Dépêche spéciale de l'*Electeur*)

Saint-Pierre Miquelon, 7 juillet.—La goélette *Midnight*, capitaine Pierre Blouin, vient d'arriver ici. Le capitaine rapporte que dans une tempête le second du bord, M. Ambroise Roberge est tombé pardessus bord et s'est noyé. M. Roberge, qui était natif de la Pointe-aux-Esquimaux et résidait à Saint-Jean, Ile d'Orléans, depuis un certain nombre d'années, était âgé de 26 ans et célibataire. Son corps n'a pas été retrouvé.

A la campagne

Roberval, 8 juillet.—Voici la liste des étrangers en ce moment à l'Hôtel Roberval :

A. P. Lowe, Ottawa ; A. W. H. Ross, Kingston ; A. Petit Wise, New-York ; Turcotte, Malhiot, rév. M. Petry, H. J. Campbell, Jas. Piddington, Jas. Brooks, G. L. Cresmann, Jas. Bain, W. S. Noble, Geo. B. Lawrence, Elz. Vincent et sa famille, C. Dumas, Mme Ouellet, H. G. Beemer, Alex. Griffith, J. M. Wallace et sa femme, D. Talbot, Geo. France, M. W. Pampalon, Dussault, capt. O. Evanturel, L. A. Casgrain, H. Bisson, P. J. Legaré, femme et servante, J. Fleming, J. Kipling, S. A. Demeas, J. B. Pampalon, Art. Larue, J. B. Marcotte, C. LaRue, A. Pampalon, E. Picher, Alex. LaRue, E. Lafrance, C. O. Simard, L. A. Suzor, A. R. Pruneau, Adj. Dusseault, P. Seguin, A. Labrecque, E. Dubé, T. B. Warran, E. St-Pierre, Québec ; D. Gillies, Carleton Place, Ont. ; J. Simpson, Lachute, Que. ; N. Tétreau et sa femme, Hull ; W. Doran, Lévis ; Jno. Lundy, M. et Mme Lundy, Philadelphie ; Wilfred Hepton, Angleterre ; J. H. Simmons, Lévis ; J. W. Baker, St-Gédéon, I. Boulian, Hébertville ; Wm E. Cox et sa femme, Boston ; J. B. Martin et sa femme, New-York ; Russell Spaulding et sa femme, Chicago ; F. W. Drury, St-Louis ; Wm H. Lockwood, D. N. Coats, E. M. Coats, Springfield ; Percy N. Pocock, Mlle Pocock, Mlle Cope, Londres, Angleterre ; A L. Smith, S. W. Mount, P. Caron, Montréal ; C. S. Huhne, Belleville, Ont. ; Dr H. Duchesne, St-Jérôme ; J. B. Rossignol, Chambord ; O. Potvin, F. Larivière, Normandin ; L. Desbiens, A. Potvin, St-Jérôme ; F. Laprise, St-Félicien ; J. H. Osborne, Auburn, N.-Y. ; H. P. Redway, Thos Kelly, E. H. Redway, D. G. Maxell, C. Corti, Toronto ; Bélanger et sa femme, Chambord ; Jas. Chamberlain, W. H. Mathieu, Rochester, N.-Y. ; G. H. Dana, Washington, D.C. ; A. Mitchell, Norwick, Conn., U. S. ; L. W. Gerbracht, Brooklyn, N.-Y. ; Harry Brunel, Ottawa ; W. R. Moise et sa femme, Boston, Mass ; W. Redway, Hugh Hollan, Robert Wilson, Toronto ; capitaine C. Rondon et sa femme, Angleterre ; J. B. Dussault, l'Islet.

La saisie du Coquellan

Echange d'observations entre Londres et Washington

Londres, 8 juillet.—La presse associée dit : " Lord Salisbury a donné instruction au chargé d'affaires à Washington de demander des explications au gouvernement des Etats-Unis au sujet de la saisie, dans le hâvre de Port Etches, Alaska, du steamer britannique *Coquellan* par le croiseur américain *Corwin*."

L'incident, ajoute la presse associée, n'entravera en rien l'arbitrage sur l'affaire de Behring.

L'exposition de 1900

Paris, 8 juillet.—On commence à se préoccuper de l'emplacement de la future exposition. On parle de comprendre pour son installation la place de la Concorde, le jardin des Tuileries et l'Esplanade des invalides. Ce projet est séduisant à cause de la beauté du site, mais il ne paraît pas praticable, car l'occupation de la place de la Concorde serait un trop sérieux obstacle à la circulation. Un autre projet consiste à transporter l'exposition au bois de Boulogne, près de Longchamps.

Le choléra en Europe

Londres, 8 juillet.—Suivant un rapport officiel, le nombre de cas de choléra qui se sont produits à Bakou dans la journée du 2 juillet est de soixante et le nombre de décès pendant ce même jour de quatre-vingt-onze. On signale dans les diverses autres localités de la Transcaucasie, six cas suivis de mort, et deux nouveaux cas à Tiflis. On vient d'installer dans cette dernière ville un hôpital temporaire pour les cholériques.

Saint-Pétersbourg, 8 juillet.—L'épidémie a gagné Tsaritsin, dans le gouvernement de Saratoff, Vol a, où il s'est produit quinze cas et six décès. Dans la ville même de Saratoff, il y a eu vingt-six cas et six décès.

Plusieurs corps d'infirmiers sont arrivés à Bakou en route pour la région transcaspienne.

On annonce que le choléra a fait son apparition à Kostroma, une ville de la Russie d'Europe, capitale de la province du même nom, à trois cents kilomètres nord-ouest de Moscou. Le sous-secrétaire du ministère de l'intérieur s'est rendu à Kostroma afin de procéder, sur place, à une enquête personnelle et prendre, si la nouvelle est réelle, toutes les mesures commandées par les circonstances.

Londres, 8 juillet.—Une dépêche adressée de Saint-Pétersbourg au *Standard* dit que la commission sanitaire a voté 10,000 roubles à la fois pour l'installation d'une salle de désinfection dans chacun des quatre principaux hôpitaux de la ville et la création de 750 lits pour les cholériques.

Le choléra à Paris

Paris, 9.—Le maire de Neuilly, près de Paris, a été frappé par le choléra. On rapporte trois morts de la terrible maladie à Saint-Ouen et Asnière, sur la seine, à environ quatre milles de Paris. La cholérine exerce des ravages dans vingt-quatre villages. Elle cause la mort avec une soudainité effrayante. Dans certains cas, des personnes ont succombé deux heures après avoir ressenti les premières atteintes de la maladie. Les autorité sont réticentes sur ce sujet, elles nient que la maladie soit le véritable choléra. Le bacille trouvé est un peu plus court que celui du choléra indien, mais exactement semblable à celui de Saïgon. En 1882, l'épidémie a commencé de la même manière, mais a disparu des faubourgs avant d'entrer dans la ville même.

Le choléra en Russie

Berlin, 8 juillet.—Une dépêche de St-Petersbourg dit : Deux cas de choléra se sont déclarés ici. On rapporte que le choléra asiatique ravage tout le long de la rivière Volga.

La grève de Homestead

Homestead, Pa., 7 juillet.—Les femmes de l'Amalgamed Association attendent, fusil en mains, à leurs quartiers généraux temporaires, l'arrivée d'un train de Pittsburg que l'on suppose rempli de Pinkerton.

Washington, 8 juillet.—La demande d'enquête sur l'affaire de Homestead a donné lieu à une vive discussion au sénat. Plusieurs sénateurs ont pris part au débat. M. Balmer, pour sa part, a déclaré que, d'après lui, les ouvriers sont dans leur droit. " Des hommes, s'est-il écrié, qui ont consacré leur vie à une branche d'industrie, ont le droit de demander de l'emploi permanemment et des gages raisonnables. On les a assailli chez eux et ils se sont défendus. Si le capital devient le maître et l'ouvrier l'esclave, le pays tombera dans l'anarchie." Finalement la résolution a été renvoyée au comité des dépenses contingentes.

New-York, 8.—Le *Herald* condamne l'envoi de détectives à Homestead et pose le principe américain en ces termes : "Dans ce pays, tout ouvrier qui gagne un salaire a le droit de s'opposer à ce qu'on le réduise. C'est son droit de quitter l'ouvrage, de se mettre en grève, de s'organiser pour la protection de ses intérêts. C'est son droit de demander aux autres hommes de ne pas prendre sa place, de discuter avec eux, de les persuader si possible.

Pittsburg, 8 juillet.—L'adjudant général Greenland est arrivé ce matin d'Harrisburg. Le but de sa visite est de surveiller la situation à Homestead.

Homestead, 8 juillet.—Butter, l'un de ceux qui ont été blessé dans la bataille, est mort la nuit dernière.

Pittsburg, 8 juillet. — Les Pinkerton étaient-ils assermentés, oui ou non ? C'est un détail que l'on discute vivement dans le moment.

Tous les blessés à West Penn. Hospital sont en bonne condition et on espère les réchapper, à l'exception peut-être de E. A. Convert, de Brooklyn, qui a une terrible blessure au bras droit, et Patrick McGaff, de Chicago, qui souffre d'une blessure dans l'abdomen. C. F. Pruner, de Philadelphie, est aussi affreusement blessé.

Chicago, 8.—Dans une entrevue au sujet de la rixe de Homestead, M. Pinkerton, à dit : " Aucun autre effort ne sera fait pour faire rentrer les grévistes dans l'ordre. Cela veut simplement dire que les usines vont être fermés, en autant que les grévistes sont concernés. Je crois que Carnegie et ses associés sont assez riches pour subir cette crise. Je sais ce que je dis quand je dis que pas un unionniste ne remettra les pieds dans les usines de Homestead. C'est tout ce que j'ai à dire sur ce sujet.

Chicago, 8 juillet.—M. Powderley, grand maître des Chevaliers du Travail, est parti d'ici avec quelques-uns des titulaires de cette association pour Pittsburg, où ils vont s'enquérir de la grève sur les lieux.

Une alerte pour peu de chose

Ce qu'on dit de la contre bande

Plaintes de membres du clergé au gouvernement sur cet état de choses

L'expédition du détachement de la batterie B dans le bas du fleuve

Toutes sortes de rumeurs

Sur la nouvelle qu'un détachement de la batterie B, par ordre du ministère de la milice à Ottawa, était parti ce matin, à bord de l'*Alert*, steamer du gouvernement fédéral, pour prêter main forte au croiseur *Constance*, qui fait la chasse à la contrebande de liqueurs spiritueuses dans le bas du fleuve, un de nos reporters a été envoyé à la recherche des renseignements les plus précis possible au sujet de cette affaire de deux goélettes qui lutteraient en ce moment à coups de carabines avec le croiseur en question, et sur la contrebande en général sur le Saint-Laurent.

D'après ce que des employés de la marine et de la douane ont raconté, il parait que la contrebande des alcooliques est devenu un épouvantable fléau qui est en train de jeter la démoralisation la plus profonde dans plusieurs paroisses le long des deux rives du fleuve, depuis Gaspé jusqu'à Québec. Ce fléau grandit, s'étend au fur et à mesure que le gouvernement fédéral hausse le tarif des droits de la douane.

Les paroisses où la contrebande se pratique sur une plus grande échelle seraient Saint-Jean Ile d'Orléans, Berthier, Château-Richer, Montmagny, Cap Saint-Ignace, Sainte-Anne de Beaupré, Iles de la Madeleine, etc. Ici à Québec même, il y aurait certaines personnes qui en bénéficieraient largement.

Un fait certain, nous a-t-on dit, c'est que dans quelques paroisses, les choses en sont rendues à un point que les curés ont dû écrire lettres sur lettres au département du Revenu à Ottawa, et à la douane à Québec, pour demander en grâce au gouvernement fédéral d'agir avec la plus grande rigueur pour enrayer le fléau démoralisateur qui gangrène la population. Le percepteur de la Douane de cette ville reçoit de ces lettres tous les jours. L'ivrognerie se propage dans des proportions effrayantes Les femmes et les enfants s'enivrent comme les hommes.

Alléchés par les gros profits que rapportent ce commerce illicite, des cultivateurs se forment en syndicat et vont même jusqu'à négliger la culture de leurs terres pour s'y livrer exclusivement.

Il ne se passe pas une journée que les autorités de la douane soient averties qu'un bateau chargé de liqueurs de contrebande remonte le fleuve.

Les contrebandiers ont partout des complices qui leur aident à cacher leur marchandise et déjouent les recherches des employés du fisc.

Le gouvernement est ainsi fraudé pour plus d'un million de piastres par année.

Devant les plaintes qui pleuvent de toutes parts, les autorités douanières auraient décidées de porter un grand coup et de sévir sans merci contre les contrebandiers. Nous n'avons pu nous renseigner exactement sur ce qu'elles entendent faire. Ceux que nous avons interrogés se sont montrés très réticents.

S'il faut en croire aussi ce qu'on nous a dit, le détachement de la batterie B n'est pas descendu précisément pour prêter main forte au *Constance* dans sa chasse aux deux goélettes dont nous avons parlé ce matin, mais pour effrayer les contrebandiers et leur faire comprendre que le fisc emploiera la force armée, pour avoir raison d'eux, s'ils résistent. Le détachement serait cantonné sur les côtes de Gaspé pour quelque temps.

Il est faux, nous assure-t-on, qu'un homme a été tué dans un engagement entre le *Constance* et les deux goélettes. Il n'y a pas même eu d'engagement du tout.

A midi, M. le lieutenant-colonel Forsyth, percepteur de la douane, a reçu la nouvelle que le *Constance* remontait le fleuve avec une goélette à sa remorque. Mais cela n'est pas confirmé.

En tout cas, c'est sur la demande du capitaine May, commandant de ce croiseur, que les autorités fédérales ont mandé la nuit dernière au lieutenant-colonel Duchesnay, A. D. G., de donner instruction au lieutenant-colonel Montizambert d'envoyer sur le champ un détachement de la batterie B dans le bas du fleuve. Les ordres étaient précis et laissaient entendre quelque chose d'extraordinaire.

Pendant que nous étions à recueillir ces renseignements, on nous a appris que le 5 courant, un croiseur du fisc a réussi à rejoindre aux îles de la Madeleine deux bateaux chargés de whisky et de gin de contrebande. Les deux vaisseaux suspects ont pris la fuite et l'équipage de l'un d'eux s'est mis à jeter la cargaison à l'eau. Mais le bateau fut abordé et saisi. On réussit aussi à repêcher six des caisses de liqueurs qui avaient été jetées. L'autre bateau prit le large et parvint à échapper.

Avant-hier on a saisi dans une certaine buvette de Saint-Roch six barils de gin qui avaient été apportés en ville dans trois valises.

Dimanche deux officiers de douane ont été envoyés à Sainte-Anne de Beaupré pour opérer la saisie d'une cargaison de whiskey, mais les contrebandiers ont eu vent de leur approche, et ont réussi à cacher la marchandise.

(*Plus récent*)

Nous venons d'apprendre que détachement de la batterie B a été envoyé sur l'*Alert* pour aider à la capture d'une des goélettes auxquelles la *Constance* fait la chasse dans le bas du fleuve. Cette goélette se tient sur le rivage de la côte, et ne peut être approchée par le croiseur à cause de son tirant d'eau. L'équipage fait aussi mine de tirer aussitôt que le *Constance* s'avance vers elle. Les soldats de la batterie ont avec eux un canon de campagne avec lequel, s'il le faut, on cuera la goélette, quitte ensuite à repêcher les contrebandiers.

(*Dernière heure*)

Gaspé, 8 juillet.—Les liqueurs de contrebande et la goélette sont maintenant sous la charge du percepteur des douanes ici. Les liqueurs ont été enmagasinées. Deux de l'équipage sont partis d'ici le 26 et les deux autres le 29.

Examens du barreau

ADMIS A LA PRATIQUE DU DROIT

Les examen des aspirants à la pratique du droit, qui ont eu lieu au Palais de Justice se sont terminées hier soir.

Les candidat heureux sont : MM. N. Laflamme, de Québec ; L. Masson, V. Geoffrion, Bernard, Hachette, Laurendeau, E. Primeau, Victor Martineau, L. Coderre, L. Hénault, de Montréal ; R. McDonald, J. P. Wells, Moses O'Bready, de Lherbrooke ; Henri Methot, de Trois-Rivières.

A TRAVERS LA VILLE

Rien chez le recorder.

A la Cour de police, six individus ont comparu, poursuivis par l'association pharmaceutique pour avoir vendu des poisons sans les formalités requises par la loi. Trois ont été condamnés et les trois autres remis à plus tard.

Chez le coroner, on a signalé la noyade à Lévis d'un enfant dont nous racontons les détails en première édition.

Rien aux postes de police

Rien chez les pompiers.

Température à midi : 82° à l'ombre. Soleil ardent, chaleur sèche tempérée par l'agitation de l'air.

Liniment Minard soulage la névralgie.

Le puits artésien

A midi, après deux jours et demie d'ouvrage, M. W. Bell, l'entrepreneur du puits artésien que M. Boswell fait creuser en arrière de sa brasserie, nous dit qu'il a atteint 220 pieds.

D'après ses observations personnelles, après avoir traversé une quinzaine de pieds de terre, il a rencontré une assez épaisse couche de gravois, puis est tombé dans le calcaire.

La seule chose intéressante à noter depuis hier, c'est que la matière que l'on sort du puits aujourd'hui a une senteur prononcé de pétrole. Y aurait-il dans les environs une source de pétrole ? C'est peu probable. M. Bell nous dit qu'assez souvent il se rencontre du pétrole dans ces terrains, mais en petite quantité.

" Examen de droit '.

Nous apprenons avec plaisir que M. E. Chouinard de cette ville, a subi avec succès ses examen pour l'admission à l'étude du droit.

Nos félicitations au futur dissiple de Thémis.

Liniment Minard guérit la teigne.

Mouvement de la navigation

ETAT COMPARATIF du nombre des vaisseaux arrivés d'outre-mer à la date du 8 juillet 1891 et 1892 :

VOILIERS			
1891—108	vaisseaux	92,159	tons.
1892—195	"	176,383	"
Augm. 87	"	84,224	"
STEAMERS			
1891—116	steamers	223,097	tons.
1892—156	"	293,215	"
Augm. 40	"	70,118	"
Des provinces maritimes :			
1891—156	vaisseaux	88,189	tons.
1892—176	"	98,687	"
Aug. 20		10,498	

Liniment Minard à vendre partout.

Les travaux du nouvel hôtel

Environ cent vingt hommes sont actuellement employés à la construction du nouvel hôtel. Sur ce nombre dix maçons travaillent aux fondations. On a commencé celles de la tour centrale.

Le minage avance assez rapidement. L'explosif dont on se sert opère avec une force formidable et détache à chaque coup d'énormes quartiers de roc.

—Edward Linley, de St-Peters, C. B., dit : " Que son cheval avait été affreusement déchiré par une fourche. Une bouteille de **LINIMENT MINARD** l'a guéri."

Tous les hommes d'écurie de louage du Canada disent à nos agents qu'ils ne voudraient pas être sans le **LINIMENT MINARD** pour le double du prix.

Excursion à l'Isle aux Grues

Il y aura lundi, le 11 juillet, une magnifique excursion à l'Isle aux Grues par le vapeur *Jacques-Cartier*.

Aux dames et messieurs d'en profiter pour passer une agréable journée.

La bande de l'Union Musicale est retenue pour le voyage.

Départ du quai Champlain à 7 h. 30 a. m., arrêtant à St-Joseph de Lévis, St-Laurent, I. O. Retour à 8 h. du soir.

Prix du passage, aller et retour, 50 cts ; enfant moitié prix.

Organisateurs : Herménégilde Boulet et Edmond Lavoie.

Bazar

Lundi, 4 juillet, à 3 h. p. m., sous le patronage du lieutenant-gouverneur, de Madame Angers et du *Rév. D. Sasseville*, curé, s'ouvrira à Ste-Foye, un bazar dont les recettes seront au profit des travaux de parachèvement de l'église.

Un omnibus partira le soir à 7 h. 45 de la station des chars urbains de Québec, pour Ste-Foye, et ensuite laissera Ste-Foye à 9 h. 30 p. m.

4 juillet—5fs

MARIAGE

CARON-GRÉGOIRE.—A Lennoxville, mercredi, 6 courant, par le Rév. F. N. Seguin, curé, Gabriel G. Caron, du département de l'Agriculture, Ottawa, à Clara E. Grégoire, veuve du colonel Edmond Watters, de Québec. Le Dr Arthur Watters, de Québec, servait de pèr à la mariée.

PERDU.—Mercredi matin, le 6, une montre en argent avec garde, pour dame, a été perdue depuis le commencement de la rue St-Pierre jusqu'à la rue St-Joseph. La personne qui la trouvera, en la remettant au No 341, rue St-Paul, sera généreusement récompensé.

8 juillet—3f

NOUS soussignés donnons avis que nous ne serons responsables d'aucune dette contractée en notre nom par Francis Bourbeau, notre fils adoptif, sans un écrit de notre main.

JULES LALIBERTE,
Chaloupier.
ELISE BOURBEAU,
Commerçant.

8 juillet—4f

Mlle Sheppard

Etablissement de couture, confection de robes et manteaux

12, RUE FABRIQUE, QUEBEC

OCCASION SPÉCIALE D'ÉTÉ

Mlle SHEPPARD désire signaler spécialement une REDUCTION CONSIDERABLE qu'elle vient de faire sur ses marchandises d'été.

Chapeaux et Capotes garnis
réduits à moitié prix.

---- SPLENDIDE ASSORTIMENT DE ----
BLOUSES, MATINEES, LINGERIE, CORSETS
Frais déballés de New-York

Aussi : Paraso's et Costumes derniers gouts DE PARIS

☞ Promptitude et soin pour toutes commandes en manteaux et lingerie.
Voir plus haut l'adresse.
8 juillet—1m

PHILIPPE TURCOTTE

CORDONNIER ET MARCHAND DE CHAUSSURES
— EN —
Gros et en Détail

informe le public et ses nombreuses pratiques qu'il fera une réduction de vingt-cinq pour cent sur toutes chaussures achetées chez lui. Ayant acheté une grande quantité de chaussures argent comptant, les acheteurs devront en bénéficier. Les ouvrages sur commande sont surtout surveillés avec grand soin et faits sur patrons importés spécialement des grandes manufactures européennes, et par des mains tres habiles.

Veuillez, s'il vous plait, jeter un coup d'œil sur notre installation.

Il y aura aussi un dépôt de chaussures parisiennes chez

M. Philippe Turcotte,
130, RUE ST-JOSEPH,
St-Roch, Québec.

21 mai 1892.

ON DEMANDE UN CHEVAL

CITE DE QUEBEC

HOTEL-DE-VILLE,
Departement du feu
Québec, 7 juillet 1892.

Le département du feu a besoin d'un cheval pour la Brigade du Feu. S'adresser au chef de la Brigade, Poste Central, rue Ste-Ursule.

AUG. MALOUIN,
Sec. com. du feu.

Québec, 8 juillet 1892.

SOUMISSIONS DEMANDEES

CITE DE QUEBEC

HOTEL-DE-VILLE
Québec, 7 juillet 1892.

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées et endossées "Soumissions pour rallonge au poste des pompiers No 4," et adressées au soussigné seront reçues au bureau de la cité, d'hui à Mardi, le 19 juillet courant, à quatre heures p. m., pour la construction d'une rallonge au poste des pompiers No 4, rue St-Paul. Pour plans et spécifications s'adresser au chef de la brigade du feu, poste Central, rue Ste-Ursule.

AUG. MALOUIN,
Sec. com. du feu.

Québec, 8 juillet 1892.

CITE DE QUEBEC

BUREAU DE L'AQUEDUC

HOTEL-DE-VILLE,
Québec, 7 juillet 1892.

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées, endossées "Soumissions pour Tranchéiage" et adressées au soussigné, seront reçues d'hui à vendredi, le 15 courant, à 3 h. p. m., pour l'excavation, etc., nécessaire pour l'introduction de l'eau et du drainage dans la rue Richelieu.

Chaque soumission renfermera le reçu du Trésorier de la cité ou un chèque accepté pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission et cette somme sera confisquée à qui refuserait de signer le contrat et retenue contre le contracteur jusqu'à ce que l'ouvrage soit fini.

Chaque soumission devra être faite sur un blanc que l'on se procurera à ce bureau et portera les signatures de deux personnes solvables voulant assurer l'exécution du contrat.

La corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions et se réserves le droit de donner toutes les rues à faire au même contracteur ou separément aux divers contracteurs.

Le contracteur paiera au notaire le coût de rédiger le contrat et en fournira une copie à la corporation.

GER. GALLAGHER,
Gérant de l'Aqueduc.

Québec, 8 juillet 1892.

Liniment Minard guérit les brûlures, etc.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC } Cour de Circuit pour le district de Québec, siégeant à Québec.

No 1882.

Le quinzième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

DEVANT LE GREFFIER

Cyrille Tessier, de la cité de Québec, écuier, Notaire,

Demandeur ;

vs

Dame Sarah Edith Young, épouse séparée de biens de Mordaunt Augustus de Bronquens Capel Stevens, écuyer, docteur en médecine, de la cité de Paris, France, et le dit M. A. de B. C. Stevens, mis en cause pour assister son épouse; Dame Annie Herring Young, épouse séparée de biens de Frank Erastus Stevens, de Gibraltar, et le dit Frank Erastus Stevens, mis en cause pour assister son épouse; Demoiselle Margaret Fraser Young, fille majeure, de Black Water, Hampshire, Angleterre; Dame Agnes Douglas Young, épouse séparée de biens d'Abraham John Howlin, écuier, de Ryde House Woking, Surrey, Angleterre, et le dit Abraham John Howlin, mis en cause pour assister son épouse; Dame Mary Ethel Young, épouse séparée de biens du Révérend Robert Barrett, de Mort Lake, comté de Surrey, Angleterre, et le dit Robert Barrett mis en cause pour assister sa dite épouse; David Douglas Young, de London Ontario; Dame Elizabeth Erwin Young, épouse séparée de biens d'Horatio Albert Russell, de South Sea, en Angleterre, et le dit H. A. Russell mis en cause pour assister son épouse; George Burns Symes Young, de la cité de Québec, et Dame Isabella Abbott Young, de Bognor, comté de Sussex, en Angleterre, épouse séparée de biens de Beverley R. Eppes, de la cité de Montréal, et le dit Beverley R. Eppes, mis en cause pour assister sa dite épouse,

Défendeurs.

IL EST ORDONNE à Dame Sarah Edith Young, épouse séparée de biens de Mordaunt Augustus de Broquens Capel Stevens, écuyer, docteur en médecine, de la cité de Paris, France, et le dit M. A. de B. C. Stevens, mis en cause pour assister son épouse, Dame Annie Herring Young, épouse séparée de biens de Frank Erastus Stevens, de Gibraltar, et le dit Frank Erastus Stevens, mis en cause pour assister son épouse, Demoiselle Margaret Fraser Young, fille majeure, de Black Water, Hampshire, Angleterre, Dame Agnes Douglass Young, épouse séparée de biens d'Abraham John Howlin, écuyer, de Ryde House Woking, Surrey, Angleterre, et le dit A. J. Howlin, mis en cause pour assister son épouse, Dame Mary Ethel Young, épouse séparée de biens du Révérend Robert Barrett, de Mort Lake, comté de Surrey, Angleterre, et le dit Robert Barrett, mis en cause pour assister sa dite épouse, David Douglass Young, de London, Ontario, Dame Elizabeth Irwin Young, épouse séparée de biens d'Horatio Albert Russell, de South Sea, en Angleterre, et le dit H. A. Russell, mis en cause pour assister son épouse, et Dame Isabella Abbott Young, de Bognor, comté de Sussex, en Angleterre, épouse séparée de biens de Beverley R. Eppes, de la cité de Montréal, mis en cause pour assister sa dite épouse, défendeurs en cette cause, de comparaître dans les deux mois.

(Signé)
FISET, BURROUGHS & CAMPBELL,
G. C. C.
Vraie copie,
HAMEL, TESSIER & TESSIER,
Procureurs du demandeur.
Québec, 8 juillet 1892.—2f

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC } Cour de Circuit pour le district de Québec, siégeant à Québec

No 1883.

Le quinzième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

DEVANT LE GREFFIER

Edward Greaves Meredith, de la cité de Québec, écuier, notaire,

Demandeur ;

vs

Dame Sarah Edith Young, épouse séparée de biens de Mordaunt Augustus de Bronquens Capel Stevens, écuier, docteur en médecine, de la cité de Paris, France, et le dit M. A. de B. C. Stevens, mis en cause pour assister son épouse; Dame Annie Herring Young, épouse séparée de biens de Frank Erastus Stevens, de Gibraltar, et le dit Frank Erastus Stevens, mis en cause pour assister son épouse; Demoiselle Margaret Fraser Young, fille majeure, de Black Water, Hampshire, Angleterre; Dame Agnes Douglas Young, épouse séparée de biens d'Abraham John Howlin, écr, de Ryde House Woking, Surrey, Angleterre, et le dit Abraham John Howlin, mis en cause pour assister son épouse; Dame Mary Ethel Young, épouse séparée de biens du Révérend Robert Barret, de Mort Lake, comté de Surrey, Angleterre, et le dit Robert Barrett, mis en cause pour assister sa dite épouse; David Douglas Young, de London, Ontario; Dame Elizabeth Irwin Young, épouse séparée de biens d'Horatio Albert Russell, de South Sea, en Angleterre, et le dit H. A. Russell, mis en cause pour assister son épouse; George Burns Symes Young, de la cité de Québec, et Dame Isabella Abbott Young, de Bognor, comté de Sussex, en Angleterre, épouse séparée de biens de Beverley, R. Eppes, de la cité de Montréal, et le dit Beverley R. Eppes, mis en cause pour assister sa dite épouse,

Défendeurs.

IL EST ORDONNE à Dame Sarah Edith Young, épouse séparée de biens de Mordaunt Augustus de Broquens Capel Stevens, écr, docteur en médecine, de la cité de Paris, France, et le dit M. A. de B. C. Stevens, mis en cause pour assister son épouse, Dame Annie Herring Young, épouse séparée de biens, de Frank Erastus Stevens, de Gibraltar, et le dit Frank Erastus Stevens, mis en cause pour assister son épouse, Demoiselle Margaret Fraser Young, fille majeure, de Black Water, Hampshire, Angleterre, Dame Agnes Douglas Young, épouse séparée de biens d'Abraham John Howlin, écr, de Ryde House Woking, Surrey, Angleterre, et le dit A. J. Howlin, mis en cause pour assister son épouse, Dame Ethel Young, épouse séparée de biens du Révérend Robert Barrett, de Mort Lake, comté de Surrey, Angleterre, et le dit Robert Barrett, mis en cause pour assister sa dite épouse, David Douglas Young, de London, Ontario, Dame Elizabeth Irwin Young, épouse séparée de biens d'Horatio Albert Russell, de South Sea, en Angleterre, et le dit H. A. Russell, mis en cause pour assister son épouse, et Dame Isabella Abbott Young, de Bognor, comté de Sussex, en Angleterre, épouse séparée de biens de Beverley R. Eppes, de la cité de Montréal, mis en cause pour assister sa dite épouse, défendeurs en cette cause, de comparaître dans les deux mois.

(Signé)
FISET, BURROUGHS & CAMPBELL,
G. C. C.
Vraie copie,
HAMEL, TESSIER & TESSIER,
Procureurs du demandeur.
Québec, 8 juillet 1892.—2f.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC. } Cour de Circuit pour le district de Québec, siégeant à Québec

No 1884.

Le quinzième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-douze.

DEVANT LE GREFFIER

Vildebon Winceslas LaRue, de la cité de Québec, écr, notaire,

Demandeur ;

vs

Dame Sarah Edith Young, épouse séparée de biens de Mordaunt Augustus de Bronsquens Capel Stevens, écr, docteur en médecine, de la cité de Paris, France, et le dit M. A. de B. C. Stevens, mis en cause pour assister son épouse; Dame Annie Herring Young, épouse séparée de biens de Frank Erastus Stevens, de Gibraltar, et le dit Frank Erastus Stevens, mis en cause pour assister son épouse; Demoiselle Margaret Fraser Young, fille majeure, de Black Water, Hampshire, Angleterre; Dame Agnes Douglas Young, épouse séparée de biens d'Abraham John Howlin, écr, de Ryde House Woking, Surrey, Angleterre, et le dit Abraham John Howlin, mis en cause pour assister son épouse; Dame Mary Ethel Young, épouse séparée de biens du Révérend Robert Barrett, de Mort Lake, comté de Surrey, Angleterre, et le dit Robert Barrett, mis en cause pour assister sa dite épouse; David Douglas Young, de London, Ontario; Dame Elizabeth Irwin Young, épouse séparée de biens d'Horatio Albert Russell, de South Sea, en Angleterre, et le dit H. A. Russell, mis en cause pour assister son épouse; George Burns Symes Young, de la cité de Québec et Dame Isabella Abbott Young, de Bognor, comté de Sussex, en Angleterre, épouse séparée de biens de Beverley R. Eppes, de la cite de Montréal, et le dit Beverley R. Eppes, mis en cause pour assister sa dite épouse,

Défendeurs.

IL EST ORDONNE à Dame Sarah Edith Young, épouse séparée de biens de Mordaunt Augustus de Bronsquens Capel Stevens, écr, docteur en médecine, de la cité de Paris, France, et le dit M. A. de B. C. Stevens, mis en cause pour assister son épouse, Dame Annie Herring Young, épouse séparée de biens de Frank Erastus Stevens, de Gibraltar, et le dit Frank Erastus Stevens, mis en cause pour assister son épouse, Demoiselle Margaret Fraser Young, fille majeure, de Black Water, Hampshire, Angleterre, Dame Agnes Douglas Young, épouse séparée de biens d'Abraham John Howlin, écr, de Ryde House Woking, Surrey, Angleterre, et le dit A. J. Howlin, mis en causes pour assister son épouse, Dame Mary Ethel Young, épouse séparée de biens du Révérend Robert Barrett, de Mort Lake, comté de Surrey, Angleterre, et le dit Robert Barrett, mis en cause pour assister sa dite épouse, David Douglas Young, de London, Ontario, Dame Elizabeth Irwin Young, épouse séparée de biens d'Horatio Albert Russell, de South Sea, en Angleterre, et le dit H. A. Russell, mis en cause pour assister son épouse, et Dame Isabella Abbott Young, de Bognor, comté de Sussex, en Angleterre, épouse séparée de biens de Beverley R. Eppes, de la cité de Montréal, mis en cause pour assister sa dite épouse, défendeurs en cette cause, de comparaître dans les deux mois.

(Signé)
FISET, BURROUGHS & CAMPBELL,
G. C. C.
Vraie copie,
HAMEL, TESSIER & TESSIER,
Procureurs du demandeur
Québec, 8 juillet 1892.—2f.

A VENDRE.—Une magnifique propriété faisant face au marché de St-Sauveur, place St-Pierre ; grand terrain sur l'Avenue Taschereau ; propriété de N. Cloutier, bâtie en brique solide à 3 étages et hangard, solage en pierre—bâtisse très bien divisée pour magasin et logement, bien éclairée, magnifique cave. Pour plus amples informations, s'adresser à

J. LEPAGE,
No 388, rue St-Joseph,
St-Roch, Québec.

27 juin—j.n.o.